VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 JANVIER 1927 NUMERO 33



Canada
Etats-Unis
Europe

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
Winnipeg, Manitoba

LES FUNERAILLES DES VICTIMES DE LA TRAGEDIE DE MONTREAL

S. G. Mgr Gauthier supplie nos hommes publics d'empêcher la jeunesse de fréquenter les salles de cinéma — 5,000 personnes assistent à la cérémonie

Montréal — Mardi matin, les funérailles de trente-neuf des petites victimes du "Laurier Palace" ont eu lieu, à neuf heures, à l'église de la Nativité d'Hochelaga. La foule de près de 5,000 personnes qui a assisté au service funèbre dans l'église ou massée aux portes, n'oubliera jamais le spectacle si triste de ces petits cercueils, les uns blancs, les autres noirs, alignés sur des chevalets dans la nef et elle aura toujours présentes à l'esprit les paroles émouvantes de S. G. Mgr l'archevêque, administrateur de Montréal, disant sa sympathie aux parents des petites victimes et implorant la Législature de "bâtir des lois pour empêcher notre jeunesse d'aller au cinéma".

Bien avant le début du service, il n'y avait plus une seule place libre dans le temple et 125 hommes de police, sous les ordres de l'inspecteur de district H. Langevin et 25 officiers, avaient peine à retenir la foule venue de toutes les parties de la ville pour offrir aux parents des bambins morts une dernière preuve de leur sympathie.

La nef et même le sanctuaire étaient remplis des parents des victimes et des représentants de la nation. Il y avait même des hommes et des femmes debout jusqu'auprès des marches de l'autel endeuillé.

Allocution de S. G. Mgr Gauthier

"Je n'ai pas l'habitude, dit Mgr Gauthier, de prendre la parole à une cérémonie funèbre, mais celle qui se déroule aujourd'hui dans cette église a un caractère tellement particulier, tellement extraordinaire, que je crois de mon devoir de vous dire quelques mots.

"Pour ma part, je ne voudrais rien préjuger, mais au contraire faire mon possible pour que l'opinion publique, déjà surexcitée, ne se laisse pas influencer par ses passions et n'influence pas sur les décisions qui seront rendues.

"Je ne voudrais pas commettre l'indiscrétion de certains journaux qui, aujourd'hui, donneront à pleines pages tous les détails de ces tristes événements, offrant leurs sympathies aux parents des victimes et dans une autre page annonceront encore le spectacle donné par ces maisons où l'on pourrait avoir les mêmes objections à ce que le peuple se rende.

"Je voudrais que, dans cette enquête qui se fera, on pense à la sécurité matérielle des enfants, mais je voudrais aussi que l'on pense à la sécurité morale. Il est important que les théâtres soient à l'épreuve du feu, qu'ils remplissent toutes les prescriptions de l'hygiène, que l'éclairage en soit au point, mais il faut aussi veiller à ce que les prescriptions de la loi et de la morale soient observées.

"Laissez-moi vous dire combien mon coeur a saigné en voyant qu'il y avait dans ce théâtre 75 enfants, que dis-je, 102 enfants, en comptant ceux qui sont encore dans les hôpitaux, qui étaient là au mépris de la loi, la plupart sans même la permission de leurs parents, la plupart n'ayant pas l'âge requis par la loi!

Des lois de protection

"Serait-il téméraire de demander s'il se trouve dans la province des esprits assez droits et assez impartiaux pour faire bâtir des lois qui empêcheraient notre jeunesse d'aller au cinéma? Je sais qu'on attaquera la loi et qu'on la prétendra inconstitutionnelle, mais n'y a-t-il pas chez nous des avocats qui puissent bâtir des lois constitutionnelles?

"J'espère, au nom des parents et des petits morts, que, dans cette enquête qui commence et ira, je le crois, jusqu'au fond des choses, sans se laisser arrêter par aucun motif, on pensera aux enfants, à leur sécurité matérielle et morale.

"Comment nos administrateurs pourraient-ils oublier qu'ils ont eux-mêmes une responsabilité morale? Il est temps de nous instruire par la leçon qui vient de nous être donnée.

"J'ai pensé dimanche à tous les pauvres parents éprouvés. Je me trouvais dimanche à l'Hôtel-Dieu quand le premier convoi des enfants blessés est arrivé. J'ai entendu un petit enfant, la gorge pleine encore de fumée qu'il rejetait par les narines, lancer ce cri qui m'a tourné le coeur: "Maman, j'ai soif". Je songeais à toutes les pauvres mamans affligées et c'est pourquoi je suis venu, avec Monseigneur l'auxiliaire, vous apporter une parole de sympathie.

Leçon pour le pays

"Je désire que cet événement porte sa leçon, rappelons-nous que cette horrible tragédie est arrivée un dimanche. Je crois qu'actuellement la tendance de la population n'est pas précisément pour la sanctification du dimanche. Je dis que l'opinion publique devrait imposer le respect du jour du Seigneur. Pourquoi le législateur laisse-t-il les lieux de plaisir ouverts le dimanche?

"Prions Dieu pour que le législateur fasse des lois inattaquables pour remédier à cela, je le demande au nom de la morale et de tous ces petits cercueils. Je n'ai jamais vu de pareil spectacle de ma vie et pourtant Dieu sait s'il m'a été donné de passer par de cruelles épreuves.

"Je suis saisi de douleur devant tous ces petits tombeaux et j'espère que le malheur qui frappe Hochelaga et Montréal sera une leçon non seulement pour nous, mais pour la province et le pays tout entier."

Mgr Lepailleur chante le service

A neuf heures, M. l'abbé Aimé Malo, oncle de trois des petites victimes, a présidé à la cérémonie de la levée du corps, puis Mgr G.-M. Lepailleur, P.D., curé de la paroisse, a célébré le service funèbre, assisté de MM. les abbés C. Fillatrault et Lucien Lorange, vicaires de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque administrateur de Montréal, présidait au trône, assisté de MM. les abbés Ulric Geoffrion, curé au Saint-Rédempteur, Henri Latour, curé à Ste-Jeanne d'Arc, et Conrad Chaumont, curé de Maisonneuve, trois des paroisses qui, avec la Nativité d'Hochelaga, ont perdu le plus de petits paroissiens au cours du sinistre.

A la fin de la cérémonie funèbre, l'église était tellement remplie et la foule au dehors si dense que Mgr Lepailleur a dû demander à tous de garder leurs sièges. Il a demandé aux fidèles assis de garder leurs sièges et de ne pas sortir avant d'y avoir été autorisés. Les personnes dans les jubés durent rester là jusqu'à ce que toute la foule de la nef se fût écoulée, car la rue Ontario, où les cortèges se formaient, étaient complètement bloquée par la masse.

Mgr Lepailleur a profité de ses quelques mots aux fidèles pour exprimer ses remerciements à Nosseigneurs les évêques présents au service et aux représentants de la nation.

Le bourdon sonne le glas

Durant toute la durée de la cérémonie, qui s'est terminée à dix heures précises, le gros bourdon de Notre-Dame a tinté le glas des morts.

Après le service, l'inhumation a eu lieu à la Côte-des-Neiges. La Cie de taxi "Diamond" avait mis une de ses voitures à la disposition de chacune des familles dont les enfants étaient enterrés.

Durant toute la nuit, des foules énormes ont défilé devant les petits cercueils exposés dans l'église et le matin, dès les petites heures, les fidèles se pressaient pour avoir accès à l'intérieur du temple.

Une autre cérémonie a eu lieu à deux heures de l'après-midi pour les enfants qui sont morts avant d'avoir fait leur première communion.

Hochelaga a 57 victimes

La paroisse de la Nativité d'Hochelaga a été la plus cruellement éprouvée par le sinistre du "Laurier Palace". Sur 77 décédés et 25 encore dans les hôpitaux, soit 102 victimes, 57 enfants de la paroisse sont morts.

L'origine du feu

Les agents de police ont examiné le théâtre "Laurier Palace" et n'ont trouvé aucun indice qui porte à croire à un court-circuit. Les fils étaient en bon ordre et bien isolés. Tout semble indiquer que le feu a été mis par une cigarette ou une allumette mal éteinte, jetée près d'un siège.

Un truc pour faire entrer les enfants

Il appert, d'après des renseignements obtenus de source très sûre, que des théâtres opèrent sans permis et violent impunément les règlements sans être le moindrement molestés: le théâtre "Laurier Palace" serait dans ce cas. On a révélé que le propriétaire de l'établissement pratiquait un système ingénieux pour éluder la loi au sujet de l'admission des jeunes enfants, celui d'engager des personnes qui se tiennent à la porte du théâtre pour acheter leurs billets et entrer avec eux dans le théâtre, pour en sortir aussitôt et recommencer le même manège avec d'autres enfants.

On a découvert aussi que le propriétaire du "Laurier Palace", M. Lawand, n'avait pas de permis pour exploiter ce théâtre depuis le 1er mai 1926 et que plusieurs plaintes avaient été portées contre lui pour infractions aux règlements municipaux.

HONNEUR POUR L'HON. STEWART

Il reçoit une médaille et un diplôme du Pape, pour sa coopération aux missions dans l'Ouest

Ottawa — L'hon. Charles Stewart, ministre de l'intérieur, vient de recevoir du comité de direction de l'exposition vaticane des missions, à Rome, une médaille d'honneur et un diplôme, en reconnaissance des admirables relations qui ont existé entre son ministère et les missions des Pères Oblats dans les provinces de l'Ouest, ainsi que la reconnaissance de Sa Sainteté le Pape Pie XI, qui apprécie hautement cette magnifique attitude adoptée par notre ministre canadien.

Le diplôme est rédigé en latin, sur papier de luxe, et il y est dit que l'hon. Charles Stewart l'a reçu à cause de ses mérites. La médaille est d'argent, et un côté porte, en relief, les traits de Sa Sainteté. Sur l'autre côté se trouve le témoignage de reconnaissance.

La lettre qui accompagne cet envoi porte la signature de S. G. Mgr Augustin Dontenwill, archevêque de Ptolémaïs, et général de la Congrégation des Révérends Pères Oblats.

M. Stewart n'est pas catholique. Il appartient à l'anglicanisme, et ce double honneur ne l'a pas peu surpris. Il ne peut s'expliquer la chose que par les excellentes relations de son ministère avec les missions des Oblats dans l'Ouest. "Le travail accompli par ces Pères a remporté de très grands succès, disait-il, et leur influence heureuse s'est grandement manifestée sur les sauvages; nous avons fait ce que nous avons pu pour les aider dans cette entreprise".

M. Stewart a fait remarquer que les Pères Oblats accomplissaient à eux seuls 51 pour cent du travail d'éducation chez les sauvages du Canada. "Leur travail est tout simplement merveilleux", ajoutait le ministre.

La Société historique du Nord-Ouest publie les mémoires du P. Cochin

Saskatoon — La société historique du Nord-Ouest vient de mettre sous presse un opuscule fort intéressant.

Ce sont les mémoires du R. P. Cochin, O.M.I., qui est depuis plus de 50 ans missionnaire chez les Indiens, et qui réside actuellement à Cochin sur les bords du lac Brochet.

Le P. Cochin était au camp du fameux chef sauvage Poundmaker à la bataille de Cut Knife et agit comme intermédiaire auprès du général Middleton.

Ces mémoires, qui sont d'un témoin authentique, contiennent des détails intéressants et une information de première main concernant les troubles de 1885.

S. G. Mgr Prud'homme a écrit une préface pour cet ouvrage.

La vente des liqueurs en Alberta

Edmonton, Alta — La Commission des liqueurs de l'Alberta a déclaré que le gouvernement avait retiré des profits s'élevant à près de deux millions de dollars durant l'année écoulée. Le profit actuel est exactement de $1,949,616.29.

Ce montant dépasse les revenus probables de l'année d'une somme d'environ $219,616.29. D'après les crédits préparés par le gouvernement en 1926, les recettes devaient être de $1,730,000.

Les recettes de 1926 excèdent les recettes de 1925 d'une somme d'environ $315,220.99, les recettes de l'an dernier étant de $1,634,395.30.

La vente des permis au cours de l'année 1926 s'est chiffrée à la somme de $131,072.75, ce qui est une augmentation de $18,832.50 sur la vente des permis en 1925, qui fut de $112,240.25.

Un jeune Canadien gagne $25,000 dans un concours de natation

Wilmington, Cal. — George Young, 17 ans, de Toronto, a nagé 22 milles, de l'île Santa Catalina à la terre ferme de Californie. Il a défait 101 des meilleurs nageurs du monde et gagné une bourse de $25,000. Le temps officiel dans lequel il a accompli son exploit est 15 heures et 45 minutes.

TROIS HOMMES CRIMINELLEMENT RESPONSABLES

Le propriétaire et deux employés du "Laurier Palace" sont tenus criminellement responsables de la tragédie

Montréal — Après quarante minutes de délibération, le jury du coroner a tenu criminellement responsables de la mort des 78 enfants du désastre du théâtre "Laurier Palace", le 9 janvier, M. Ameen Lawand, propriétaire du théâtre, Camille Bazzy et Michel Arrie, deux employés de l'établissement. Tous les trois ont été conduits au bureau de la sûreté et incarcérés dans les cellules, en attendant leur procès. Ils ont ensuite été libérés sous caution.

Verdict unanime

Le verdict a été unanime dans les termes suivants:

"Nous, les jurés soussignés, après avoir entendu la preuve, déclarons qu'Edouard Saint-Pierre est mort, à Montréal, le 9 janvier 1927, d'une compression thoracique soufferte au cours d'une panique qui a suivi la découverte d'un incendie au théâtre "Laurier Palace". Dans les circonstances, nous tenons criminellement responsables Ameen Lawand, Michel Arrie et Camille Bazzy.

"Comme recommandation, nous soumettons aux autorités compétentes de voir à ce que le règlement existant quant à l'admission des enfants dans les théâtres, quels qu'ils soient, soit mis en vigueur et ce, immédiatement. Nous recommandons encore que la ville de Montréal donne effet, immédiatement, au règlement de construction récemment adoptés par les autorités.

"Le présent verdict s'applique à soixante-dix-sept autres personnes, des enfants, mortes au cours de la panique mentionnée plus haut, de même qu'à toute autre personne qui pourrait mourir d'une cause attribuable à cette panique".

Les responsabilités de la ville

A la fin de l'enquête, le coroner a refusé de laisser faire la preuve, que les avocats désiraient produire, sur les responsabilités de la ville en cette affaire. Il a soumis que cette cour n'était pas l'endroit voulu pour entendre cette preuve. Plus que la ville, dit-il, les parents sont responsables de la catastrophe puisqu'ils ont permis à leurs enfants d'aller à ce cinéma contre la loi; il y a d'autres responsables également, ce sont nous tous qui n'aidons pas les officiers de la loi dans l'exercice de leurs devoirs. Nous ne faisons pas notre devoir.

Je ne puis donc laisser faire cette preuve de la responsabilité de la ville, ici même, à moins que l'on puisse amener une jurisprudence qui me justifie de changer d'opinion.

Religieuse qui préfère sa vie retirée à une fortune considérable

New-York — Une religieuse, fille d'un riche courtier du nom de Lewis W. Minford, de Deal, N.-J., qui a laissé une fortune de $2,000,00, a refusé d'entrer dans le partage de cet héritage avec ses deux soeurs et un frère. Une clause du testament permettait à la religieuse d'en bénéficier pourvu qu'elle renonçât à ses voeux. Celle-ci a déclaré qu'elle croyait en une récompense beaucoup plus grande de la part de Dieu.

L'Alberta s'occupe de l'immigration

M. Herbert Greenfield, ancien premier ministre de l'Alberta, est passé à Winnipeg ces jours-ci, en route pour l'Angleterre, où il doit étudier la question de l'immigration. Il visitera aussi le Danemark, la Norvège et la Suède. Le but de cette enquête est de trouver exactement ce que peut faire le gouvernement de l'Alberta pour aider le plus possible l'immigrant.

CONDAMNATION D'UN JOURNAL

L'"Action Française", de Paris, le journal royaliste, est condamnée pour articles hostiles au Pape

Paris. — Le journal royaliste l'"Action française" vient d'être mis à l'index, par décret du Pape Pie XI.

C'est la première fois dans l'histoire qu'un journal figure dans l'index des livres défendus par l'Eglise.

Cette mesure, déclare le décret, a été prise contre l'"Action Française", "en raison de certains articles écrits, et publiés récemment par le dit journal, articles que tout homme sensé déclarerait hostiles au Saint-Siège et au Suprême Pontife lui-même".

Tous les journaux parisiens commentent longuement le décret pontifical, qui est vivement critiqué, d'autre part, dans les milieux royalistes de France.

"Avec le plus profond respect mais la conscience sereine, déclare M. Charles Maurras, rédacteur en chef de l'"Action Française", j'accepte l'ostracisme du Vatican."

M. Léon Daudet, qui partage avec M. Maurras la direction du journal, s'exprime sur un ton tant soit peu sardonique et c'est tout juste s'il ne remercie pas le Saint-Siège de "l'excellente publicité qu'il lui fait".

Le même document officiel met à l'index les ouvrages de Maurras et de Daudet.

Déclaration du duc de Guise

"Les royalistes français devraient être plus respectueux de la religion et de l'Eglise, écrit dans l'"Action Française" le duc de Guise, de la maison d'Orléans, prétendant au trône de France, mais ils devraient également voir à la préservation en politique, dont dépend la vie de la nation, de l'indépendance légitime que la monarchie française a toujours eu peine à préserver."

L'article ne mentionne pas le fait de la condamnation du journal par le Pape. Le duc espère que les choses s'arrangeront et que les services rendus à la France et à l'Eglise par Charles Maurras, directeur de l'"Action Française", seront reconnus.

Nouvelles Brèves

SASKATOON — Un jeune homme de Domremy, Joseph Legault, est mort des suites de blessures reçues dans une joute de hockey.

EDMONTON — La date de l'ouverture de la législature a été définitivement fixée au 10 février.

ROME — On constate que le gouvernement italien fait de grands efforts pour amener la jeunesse des universités au fascisme.

WASHINGTON — Des semences d'arbres américains seront envoyées à l'étranger sur les anciens fronts.

PARIS — Les chiens errants, à Paris, ont la vie difficile. Au cours de l'année dernière, dix mille d'entre eux ont été envoyés à la fourrière.

PARIS — La santé du maréchal Foch a donné, un moment, de l'inquiétude à ses amis.

ROME — Mussolini continue son plan de destruction de l'influence maçonnique.

MOSCOU — Le nombre des sans-travail qui, en Russie, le 1er avril 1925, était de 992,000 hommes, atteint, maintenant, 1,182,000.

PARIS — M. Paul Seurot, président de l'Union Nationale Française de Montréal ,et le baron de Vitrolles, consul général de France à Montréal, ont tous deux été créés Chevaliers de la Légion d'Honneur.

QUEBEC — M. J.-H. Dillon, député de Montréal-Sainte-Anne, a été nommé ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau.

TORONTO — Quatre enfants, dont l'aîné âgé de quatre ans, ont été brûlés à mort dans leur maison. Le feu a pris en l'absence des parents.

MONTREAL — Le prince Guillaume de Suède, écrivain et conférencier, visitera Montréal le 1er février.

LES LIBERAUX DU MANITOBA N'ONT PAS ENCORE DE CHEF

Ils ne peuvent s'entendre sur le choix d'un successeur à M. Norris et l'affaire est remise à plus tard — Pas de fusion formelle avec les progressistes

La convention libérale provinciale du Manitoba s'est tenue la semaine dernière au Fort Garry. D'après les vétérans du parti, ce serait la meilleure depuis vingt ans; il y avait environ [illegible] délégués accrédités, parmi lesquels une centaine de femmes.

Après une discussion de deux heures, on a décidé d'abandonner pour le moment la question de choisir un successeur à l'hon. T.C. Norris et de nommer un comité de sept membres qui sera chargé de diriger les affaires du groupe, en coopération avec les sept députés libéraux de la législature. Les membres de ce comité sont: F.O. Fowler, H.J. Symington, F.C. Hamilton, R. Maybank, P. Broadfoot, G. Macdonald et J. Landry.

Loi des liqueurs

La convention a attaqué le gouvernement sur la question de la loi des liqueurs et a adopté la résolution suivante:

"Le parti libéral réaffirme sa position que la question des liqueurs, pour ce qui est du principe, devrait être laissée pour décision à un referendum.

"Le gouvernement actuel n'a pas exécuté la volonté du peuple telle qu'exprimée par la législation existante et n'a pas mis la loi en vigueur."

Pas de fusion formelle

La question d'une entente avec le gouvernement Bracken pour la prochaine campagne électorale, bien que discutée assez longuement, n'a pas occupé autant de place qu'on l'escomptait. En fin de séance, on a adopté une résolution qui laisse libre d'accepter ou de rejeter cette entente suivant les circonstances. Chaque circonscription provinciale pourra agir à son gré dans le choix d'un candidat. Il est probable que dans beaucoup de circonscriptions, il n'y aura pas de candidat libéral et que les forces du parti seront concentrées sur les seuls sièges où il y a une chance raisonnable d'élire un candidat libéral.

Ressources naturelles

La convention a réaffirmé la "position si longtemps maintenue par les libéraux du Manitoba que le gouvernement de la province devrait avoir le plein contrôle de ses ressources naturelles et être sur un pied égal avec les autres provinces".

On a considéré assez longuement la question des crédits ruraux pour aboutir à une résolution réaffirmant la nécessité d'un système de crédits ruraux coopératifs et de prêts coopératifs sur fermes à amortissement, avec l'administration d'un ministère de la couronne responsable de leur administration.

Une résolution adoptée à l'unanimité demande que tout l'argent provenant des licences d'autos et de la taxe sur la gazoline soit consacré à la construction, à l'entretien et à l'amélioration des routes.

Une autre résolution exprime le désir que le gouvernement provincial coopère avec les autorités [illegible] en vue de faire venir des colons pour aider au développement des ressources de la province.

Si le parti revient au pouvoir, il s'engage à réaliser une vigoureuse politique de développement et à encourager par tous les moyens possibles l'établissement d'industries, en vue de fournir un marché local aux produits non vendables sur le marché extérieur, de donner du travail, d'augmenter la prospérité et le chiffre de la population.

Energie électrique

Le principe de la propriété publique des sources d'énergie électrique à travers la province a aussi été adopté.

On a recommandé en outre une réduction radicale des taxes, l'abolition des emplois inutiles et la limitation des dépenses conformes au chiffre des revenus.

Comme une journée n'était pas suffisante pour discuter toutes les résolutions, il a été décidé que la convention se réunirait de nouveau immédiatement après la clôture de la session.

Un télégramme de félicitations a été envoyé à l'hon. W.-L. Mackenzie-King à l'occasion de son succès aux dernières élections fédérales.

Duncan Cameron, de Winnipeg, trésorier de l'Association libérale provinciale, a été choisi comme président pour 1927, et Fred-C. Hamilton, président en 1926, prend la position de trésorier.

LES FERMIERS-UNIS DU MANITOBA

Leur effectif a diminué à la suite de la mauvaise récolte — Pas de fusion avec l'Union des Fermiers — La question des liqueurs

Portage la Prairie, Man. — La convention annuelle des Fermiers-Unis du Manitoba a eu lieu la semaine dernière à Portage la Prairie.

M. A.-J.-N. Poole, président, dans son discours d'ouverture, a revendiqué la reconnaissance des droits et des besoins des fermiers.

"La moitié de la population totale du Canada est rurale, a-t-il dit. Les recettes totales découlant de l'agriculture au cours de l'année 1925 ont été de plus de $1,7[illegible],000,000.

"L'agriculture, peut-être plus que toute autre industrie, a souffert dans le passé du manque d'organisation quand des mesures politiques importantes, intéressant les fermiers, ont été étudiées par les corps délibérants du pays.

"Nous devons toujours avoir en vue que le dessein pour lequel notre organisation a été fondée, a été l'amélioration de l'état de la ferme, et dans ce but nous ne sommes animés que de motifs justes et équitables.

"Nous ne préconiserons que des méthodes censées être équitables, avec l'espoir que les services rendus contribueront à l'avancement général du Dominion".

Les divers rapports insistent plus fortement sur l'augmentation de l'effectif des organisations de fermières.

Le rapport du bureau de direction des Fermiers-Unis fait remarquer que l'effectif de l'organisation a subi une diminution considérable, comme résultat de l'inclémence de la température dans la province pendant les mois d'automne. Cette situation a considérablement retardé la récolte et le battage et a laissé de côté la campagne d'augmentation des effectifs et l'assistance aux réunions régulières. Le rapport exprime sa confiance que la situation s'améliorera au cours de l'année actuelle.

Le rapport recommande l'inauguration d'une vaste campagne l'automne prochain.

Bon accueil à Bracken

Le premier ministre Bracken a eu une réception enthousiaste de la part des délégués. Il a déclaré que l'intérêt démontré par tous les membres et leur unité étaient des raisons suffisantes pour laisser croire que le gouvernement actuel du Manitoba serait ramené au pouvoir aux élections de cette année.

L'hon. W.-R. Craig, qui l'accompagnait, a parlé de la question des liqueurs. Il a déclaré en terminant: "Il se pourrait qu'une nouvelle loi préconisée dans plusieurs quartiers, modifiant dans ses principes la loi actuelle des liqueurs, devienne nécessaire, mais, à mon avis, le peuple ayant adopté la loi actuelle, il devrait avoir l'occasion d'exprimer son opinion sur cette nouvelle loi."

M. Craig ne se représentera pas aux prochaines élections.

Pas de fusion

La convention a repoussé à une grosse majorité une motion invitant les Fermiers-Unis du Manitoba à suivre l'exemple de ceux de la Saskatchewan et à ouvrir des négociations immédiates avec l'Union des Fermiers en vue de la fusion.

Le Maire Webb, de Winnipeg, est venu nier formellement qu'il avait traité les fermiers de l'Ouest, dans un récent discours à London, Ont., de "sewer diggers". Il a mis la chose sur le compte des journaux.

La convention de 1928 se tiendra encore à Portage la Prairie.

SASKATOON — Un incendie a éclaté dans l'église Sainte-Marie. Le toit, le plafond et les décorations à l'intérieur ont été endommagés par la fumée et l'eau.

ECHOS D'EUROPE

Paris entend se protéger contre les agitateurs étrangers

Paris — Les agitateurs étrangers qui couvrent les murs de Paris de leurs provocations subversives en une langue étrangère devront dorénavant en donner une traduction parallèle, afin que la police ne perde pas son temps à leur traduction. Les firmes étrangères devront également afficher leurs avis et annonces en français aussi bien que dans leur propre langue.

Le gouvernement prépare un projet de loi à cet effet, projet qui est certain d'être adopté par le Parlement.

S. S. Pie XI reçoit des jeunes Mexicains

Rome — Le Saint-Père a accordé une audience à un groupe de jeunes pèlerins mexicains de passage à Rome. Le Saint-Père les a fait venir spécialement au Vatican pour leur remettre des médailles du Bon-Pasteur et pour rendre ainsi hommage aux catholiques du Mexique.

Particulièrement touchés par cette marque de sympathie du Souverain Pontife à l'égard du peuple mexicain, les jeunes gens ont renouvelé spontanément leur serment de fidélité à leur foi, même au risque de la mort.

Le Saint-Père dit qu'il n'attendait pas moins d'eux, parce qu'il les sait profondément attachés à la foi de leurs pères et il leur a demandé de féliciter tous les catholiques mexicains qui doivent aujourd'hui subir une odieuse oppression.

Le "voeu de Paris"

Une séance solennelle a été organisée à la salle de la Société de Géographie à l'occasion du concours d'architecture institué pour l'érection à Paris d'une église votive à sainte Jeanne d'Arc, en exécution du voeu de guerre de S. Em. le cardinal Amette. M. l'abbé Derroite, curé de Saint-Denys de la Chapelle, à qui incombent l'honneur et la gloire de mener à bonne fin l'accomplissement de ce voeu, lut un rapport où il rappela ce qui est fait déjà: l'acquisition du terrain nécessaire, les deux concours d'architecture, le choix du projet définitif, les premières sommes recueillies, leur emploi, etc. Puis il exposa ce qui reste à faire: demain, la pose de la première pierre, puis la construction d'une basilique digne de Paris, digne de la France, digne de Jeanne d'Arc, et qui va demander d'énormes sommes d'argent, mais qu'on trouvera. M. Louis Bertrand, de l'Académie française, prononça un discours en faveur de la réalisation de ce voeu.

Deux petites filles dévorées par des ours

Berlin — Il y a une semaine deux fillettes quittaient la maison paternelle pour se rendre à l'école, qui se trouve à plusieurs kilomètres de leur village, Undenberg, en Westphalie. Elles ne devaient pas revenir. Les recherches qu'on fit demeurèrent vaines; on pensa qu'elles s'étaient perdues et qu'elles avaient péri, victimes du froid.

Mais des bûcherons qui voulaient rapporter des arbres de Noël allèrent jusque dans un petit bois isolé de sapins. Dans un fourré, ils découvrirent les corps à demi dévorés des fillettes. Les enfants avaient été tuées et mangées par des ours affamés, que la neige et la glace avaient empêchés de trouver leur nourriture habituelle.

L'ACTION FRANCAISE ET LE PAPE

L'"Action Française" répond par un "Non possumus" aux objurgations du Souverain Pontife — Un article de la "Croix"

Paris — Nous avons le très vif regret de lire à la première page de l'"Action Française" et signé l'"Action française", un long article refusant obéissance à la parole du Pape. Les "dirigeants catholiques" de l'"Action Française" — l'article les désigne ainsi — vont jusqu'à représenter comme "un péché comparable en gravité à un crime tel que le parricide" l'acte que serait l'obéissance en ce cas au Saint-Père. Citons la finale:

"Dans la situation où se trouve la France, l'acte de tuer l'Action française est un acte non purement ni même principalement religieux: c'est un acte politique au premier chef, acte qui porterait un grave préjudice à la France: il lui serait nuisible mortellement. Favoriser cet acte serait trahir. Nous ne trahirons pas.

"Il est atrocement douloureux pour des catholiques sincères de se trouver dans la situation où nous sommes, il est pénible pour des fils d'être obligés de résister aux injonctions d'un Père. Mais, pour lui obéir, nous ne pouvons pas commettre un péché comparable en gravité à un crime tel que le parricide. Le père qui demande à son fils de tuer ou, ce qui revient au même, de laisser tuer sa mère peut être écouté avec respect, il ne peut pas être obéi. En refusant, nous ne pouvons cesser d'être bons catholiques; en obéissant, nous cessons d'être bons Français, en un temps où la France, acculée aux pires dangers, parce qu'elle est trahie par son gouvernement, a besoin du courage, de l'intelligence et de l'énergie de tous ses enfants.

"Ce temps, nous ne l'avons pas fait. Cette crise nationale, nous ne l'avons pas plus créée que le cas de conscience affreux auquel on nous a réduits. Si dur que soit le devoir qui en résulte pour nous, c'est le devoir. Nous le remplissons. Le coeur meurtri, mais sans faiblesse, nous l'accomplirons jusqu'au bout. Nous ne trahirons pas notre patrie. "Non possumus."

Nous continuons de citer:

"Ainsi parlent les dirigeants de l'Action française.

"Unis dans la même résolution, les incroyants tiennent à dire qu'ils éprouvent, au point même d'en partager en grande partie la douleur, le sentiment de leurs amis catholiques. Ce n'est certes pas d'un coeur léger qu'eux aussi ils remplissent leurs devoirs de patriotes et de citoyens contre un avis venu de Rome. L'épisode cruel dont le souvenir est appelé à se fondre et à disparaître dans la chaîne des temps n'efface point de leur pensée la haute somme des bienfaits millénaires de l'ordre et des progrès romains. Leur respect demeure le même, leur invincible déférence n'est pas ébranlée. Mais, placés entre la plus haute des convenances et le plus pressant des devoirs, ils ne peuvent pas hésiter.

"— Non possumus."

* * *

A la suite de cette déclaration de l'"Action française", la "Croix" a publié l'article suivant:

Parole du Pape, consigne de Dieu, nous a-t-on enseigné au catéchisme. Voici l'heure de se souvenir de ce principe.

La parole du Pape s'est fait entendre. Elle a été nette, précise; pour qu'il n'y eût pas d'équivoque possible, elle a revêtu la forme la plus solennelle qu'elle puisse avoir dans la pratique romaine, celle de l'allocution prononcée en présence des Eminentissimes cardinaux réunis en Consistoire. Quand la parole pontificale retentit avec cette solennité, les catholiques ont coutume de prêter l'oreille pour méditer devant Dieu les enseignements reçus et s'interroger en leur conscience sur ce qu'ils doivent faire pour être pleinement catholiques. Les incroyants eux-mêmes attachent aux déclarations faites en ces assemblées suprêmes une importance exceptionnelle.

Recevant par dépêches les échos des paroles de S. S. Pie XI, nous les avons dès la première heure résumées fidèlement, puis nous avons publié la traduction même de l'allocution du Chef de l'Eglise.

Aujourd'hui, détachons-en trois points essentiels:

I

"Il n'est pas du tout permis, dit Pie XI, aux catholiques d'adhérer au programme et comme à l'école de ceux qui placent les intérêts de parti avant la religion et font servir celle-ci à celui-là: il n'est pas permis de s'exposer et d'exposer les autres, surtout les jeunes gens, à des influences et à des directions périlleuses pour l'intégrité de la foi et de la morale, comme pour l'éducation catholique de la jeunesse.

"A ce sujet — pour n'omettre aucune des questions et demandes qui furent posées, — il n'est pas permis non plus aux catholiques de soutenir, de favoriser, de lire les journaux publiés par des hommes dont les écrits, s'opposant à notre doctrine sur la foi et la morale, ne peuvent pas ne pas être réprouvés et dont, non rarement, les articles de journal, les recensions et les annonces proposent des oeuvres présentant pour leurs lecteurs, surtout les adolescents et les jeunes gens, de multiples dangers spirituels."

II

"Il ne convient pas à Nos très chers fils de France, ni pour le bien de l'Etat ni pour celui de l'Eglise, de rester plus longtemps divisés entre eux pour des raisons politiques. Au contraire, à tous et pour tout ce sera un avantage souverain de s'unir tous étroitement sur le terrain religieux, c'est-à-dire pour la défense des droits divins de l'Eglise, du mariage chrétien, de la famille, de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, en un mot, de toutes les libertés sacrées qui sont les fondements de la Cité; dans cette atmosphère de concorde, par des manifestations toujours plus imposantes et plus compactes, par la diffusion de la saine doctrine sur la religion et la morale, par l'apostolat de la charité, qu'ils répandent la notion authentique de ces multiples libertés que Nous avons mentionnées, qu'ils en excitent dans le peuple le désir toujours plus vif, afin que les citoyens, dans la pleine conscience de leur droit, en exigent et revendiquent un jour efficacement l'exercice.

"Que cette bienfaisante union des coeurs se fasse, c'est Notre voeu ardent, c'est Notre instante et quotidienne supplication auprès de l'Auteur de tout bien. Néanmoins, que chacun garde la juste liberté de préférer telle ou telle méthode d'administrer la Cité, pourvu qu'elle ne soit pas en contradiction avec l'ordre de choses établi par Dieu."

III

"Il est superflu de l'ajouter, mais Nous l'ajoutons cependant "ex abundantia cordis": ce qui Nous a décidé et décide à parler, ce ne sont pas les préjugés ni les intérêts d'un parti, ni des raisons humaines, ni l'ignorance ou l'insuffisante estime des bienfaits dont l'Eglise ou la Cité peuvent être redevables à certaines personnes ou à un parti ou à une école, c'est uniquement le respect et la conscience du devoir qui Nous oblige, c'est-à-dire le souci de défendre l'honneur du Roi divin, le salut des âmes, le bien de la religion et la prospérité future de la France catholique."

Or, à l'allocution consistoriale, l'Action française répondait, le 24 décembre, par un "Non possumus" absolu, prononcé d'abord par "les dirigeants catholiques de l'Action française". Comparant, comme on l'a vu, leur cas à celui d'un fils à qui son père ordonnerait de tuer ou laisser tuer sa mère, ils déclarent: "Non possumus". Puis les dirigeants incroyants, de leur côté, ont dit: "Non possumus".

C'est avec une profonde douleur, nous l'avons dit, que nous avons enregistré cette déclaration dans notre "Revue de presse". Jusqu'alors, en effet, en raison des affirmations de soumission au Pape qui avaient été publiées, on avait pu espérer qu'une satisfaction suffisante interviendrait. Hélas! on ne peut plus envisager cette solution. C'est le refus absolu, disons le mot, c'est la rébellion, non seulement de la part des incroyants, de la part desquels cela ne pouvait étonner, mais de la part des catholiques eux-mêmes.

* * *

En présence de cette situation, un triple devoir s'impose à la "Croix".

Le premier est de blâmer hautement une attitude qui, malgré les déclarations diverses qui ont précédé, est contraire au devoir catholique. Au Pape, en effet, il appartient de juger d'après l'enseignement de la théologie, jusqu'où s'étend son domaine spirituel dans les questions de foi et de morale, et dans les questions mixtes aussi.

En second lieu, nous devons, comme catholiques dévoués au Pape, protester contre le système qui s'accuse de plus en plus dans les colonnes de l'"Action Française", de considérer l'action du Pape en cette douloureuse affaire comme une manoeuvre politique, alors que le Pape, dès le début, avait dit aux Tertiaires Franciscains combien sa pensée était plus haute, et alors qu'il vient dans l'allocution consistoriale de rejeter à nouveau ces propos calomnieux et absolument contraires à la vérité, telle qu'on la connaît par tous ceux qui, depuis trois mois, ont approché le Chef de l'Eglise.

Puis, nous tournant vers les familles catholiques d'Action française, nous les conjurons d'être vraiment catholiques, d'entendre la parole du Pape, de croire à la Providence divine qui le conduit, de méditer sur les sacrifices que les croyants de tous les siècles firent à leur foi, allant, lorsqu'il le fallait, jusqu'au martyre, et de répondre au Pape, non point par un "Non possumus", mais par une soumission filiale.

LA CROIX.

Reconstruction du musée de Mme Tussaud

Londres — On va reconstruire, à Londres, le fameux musée de Mme Tussaud, détruit, il y a deux ans, par l'incendie. Les contrats viennent d'être signés. Il va sans dire que vu les progrès accomplis de nos jours dans la diffusion de la lumière électrique, la nouvelle installation est appelée à donner une illusion encore plus complète. Mais les souvenirs disparus dans le formidable incendie, et qu'on s'était procurés à coups d'argent, où les retrouver? Ils sont irremplaçables.

Telle la voiture dont Napoléon Ier s'était servi à Waterloo et qu'on avait obtenue à l'époque, des Prussiens, moyennant un fort prix. On parle cependant d'acquérir — si ce n'est déjà fait — l'auto qui a permis, aux derniers jours de la guerre, à l'ex-kaiser de gagner la Hollande et qui, en dehors de son souvenir historique, est réputé pour son extrême vitesse. Mais l'intérêt n'est pas le même.

Berger contre sanglier

Toulon — Le jeune berger Louis Capi, âgé de 15 ans, gardait un troupeau à Comps-sur-Artuby, dans une forêt, lorsqu'il fut attaqué par un sanglier poursuivi par des chiens.

Renversé, le malheureux berger fut grièvement blessé d'un coup de boutoir à la jambe droite. Il eut, toutefois, la présence d'esprit d'asséner un coup de gourdin sur le groin de l'animal qui tomba étourdi, puis, sortant un couteau de sa poche, Louis Capi égorgea le pachyderme, qui pesait [illegible] livres.

VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 JANVIER 1927 NUMERO 33

Allons toujours notre petit pas; pourvu que nous ayons l'affection bonne et bien résolue, nous ne pouvons que bien aller.

SAINT-FRANCOIS DE SALES.

LA LIBERTÉ

Dieu [illegible] laisse flotter les rênes de sa providence, il ne les abandonne jamais.

J. DE MAISTRE.

CULTIVONS MIEUX

Nous avons suggéré quelques remèdes à apporter au mal de la désertion des campagnes. Remèdes d'ordre surnaturel: la prière, surtout la communion des enfants. Remèdes d'ordre intellectuel: convaincre les cultivateurs que le changement pour la ville, considéré par plusieurs comme une amélioration à leur condition, a souvent été une lourde perte.

Le problème a aussi un côté matériel très important. Rendre la terre plus féconde contribuerait à faire des cultivateurs plus satisfaits.

Mais comment y arriver?

En cultivant mieux. Une culture mal faite est une culture ruineuse; elle dégoûte infailliblement de la terre celui qui s'en rend coupable.

Mieux cultiver, telle doit être la devise du groupe français, s'il veut tenir ses positions et étendre ses conquêtes. Nous avons l'organisation paroissiale qui est une force, nos familles sont encore nombreuses; si nous cultivions aussi bien que les meilleurs cultivateurs du pays, l'avenir serait à nous.

Une bonne culture suppose d'abord des champs libres de mauvaises herbes. L'expérience n'est plus à faire; une culture sale est ruineuse; pourquoi s'y acharner et travailler en pure perte? On ne peut plus cultiver maintenant comme il y a quarante ans. Nos terres, libres alors de mauvaises herbes et d'une étonnante fécondité, souffriraient des méthodes de culture qu'elles ne peuvent plus tolérer. Inutile de dire: *"J'ai fait de l'argent, dans le passé, en cultivant de telle ou telle manière; je n'ai qu'à continuer."* Plusieurs ont déjà fait banqueroute à raisonner ainsi; le même raisonnement amènerait sûrement d'autres banqueroutes, car les conditions de culture ne sont plus les mêmes qu'autrefois.

Il faut organiser une action d'ensemble pour nettoyer les terres et les tenir propres. Sans cet effort concerté, les plus progressifs seront empestés par des voisins négligents. Voilà un autre travail de persuasion à faire par ceux qui veulent servir une grande cause. Ici comme ailleurs, ce sont les minorités bien organisées et actives qui exercent l'influence. Pourquoi ne pas nous y mettre dès maintenant?

On nous annonce que le prochain voyage de *Liaison française* se distribuera en petits groupes d'une dizaine de personnes pour visiter les campagnes du Manitoba et de l'Ouest canadien. Une fierté bien entendue, autant que notre intérêt, demandent que nous ayons des champs propres à leur montrer. Celui qui écrit ces lignes se rappelle sa confusion en entendant les remarques peu flatteuses faites l'an dernier, par certains cultivateurs de la *Liaison française*, à la vue des champs empestés de chardon jaune. Nous avons dû répondre — et c'était la vérité — que telle paroisse n'était pas au nombre des plus progressives du Manitoba. Il faudrait, pour notre succès et celui de la colonisation, que toutes les paroisses fussent à l'abri de pareilles remarques.

Comment nettoyer les terres?

Nous ne prétendons pas poser en expert des choses agricoles, tracer une ligne de conduite aux cultivateurs pour nettoyer leurs terres. Ceux qui veulent avoir des champs propres ont généralement recours au labour d'été. Des autorités en agriculture prétendent que cette méthode est trop dispendieuse pour assurer le succès à celui qui la pratique sur une grande échelle d'année en année et que, de plus, le labour d'été a le désavantage de ne pas donner à la terre ce qu'il faut lui rendre après une trentaine de récoltes successives. On y recourt de moins en moins chez les cultivateurs progressifs; on le remplace par autre chose.

Mais notre article s'allonge, nous reviendrons sur ce sujet une autre fois.

PERTINAX.

L'Importance du Français au Canada

Ce qu'en pense M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien.

Dans un article publié récemment par un magazine de Toronto, sous sa signature, M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a bien voulu dire ce qu'il pensait de l'utilité, pour tous les Canadiens, de bien connaître la langue française. Son opinion, non pas tant comme chef de la vaste organisation aux destinées de laquelle il préside avec tant d'habilité, mais comme Canadien-anglais natif de l'Ontario, est excessivement intéressante, et nous ne saurions mieux faire que de présenter ici à nos lecteurs la traduction de cet article.

"L'utilité de la langue française au Canada peut être considérée de deux façons: premièrement, du point de vue national, c'est-à-dire en autant qu'elle sert aux fins de la Confédération, et deuxièmement, du point de vue de ses avantages pour le Canadien individuellement.

Il n'est pas un seul véritable Canadien, quelles que soient ses origines, qui ne désire voir régner la meilleure entente et la plus complète harmonie entre les deux races qui forment la grande majorité de la population de ce pays. Il est également vrai que les provinces fédérées, telles que constituées aujourd'hui, sont le résultat d'une union entre les Canadiens-anglais et les Canadiens-français, divisés dans les proportions approximatives de deux-tiers parlant l'anglais et un tiers parlant le français. Dès les débuts, les deux races s'unirent pour entreprendre la tâche de développer ce vaste Dominion. Est-il nécessaire de dire que les résultats que produira cette association seront proportionnés à l'entente qui règnera entre les deux races, et ici je crois que je puis me permettre de déclarer que cette entente ne saura mieux se réaliser que si les deux langues sont couramment employées. Naturellement, si nous désirions que l'une des races domine l'autre entièrement, cela ne serait pas nécessaire; mais nous ne désirons absolument pas une telle domination, qui d'ailleurs, serait politiquement et socialement irréalisable.

L'on a parfois accusé les Anglo-Saxons d'être intolérants et dominateurs, et l'on a avancé que lorsque les races de langue anglaise sont concernées, l'unité n'est réalisée que si elles dominent entièrement. L'Histoire prouve le contraire. La tolérance et la reconnaissance des droits, privilèges, langues et religions de toutes les races dont les territoires sont passés sous le contrôle britannique, ont été le plus grand facteur de succès dans l'édification de l'Empire et le développement des Dominions d'outre-mer.

Il est vrai que les caractéristiques des deux races sont dissemblables.



M. E. W. BEATTY, président du Pacifique Canadien

Malgré qu'il y ait de nombreuses exceptions, comme règle générale, l'Anglo-Saxon excelle dans les affaires, dans les grandes administrations et dans les positions exécutives. D'un autre côté, il est inférieur à son voisin canadien-français au point de vue des qualités esthétiques, par exemple lorsqu'il s'agit d'apprécier la musique, la peinture et les arts en général. Ses caractéristiques nationales sont accentuées par sa mentalité. Il est d'un tempérament différent, plus sérieux, plus pratique, plus ferme, moins sentimental. Mais en souplesse de dispositions, en finesse d'esprit, en sentimentalité, il peut en apprendre beaucoup de son concitoyen de langue française.

Les Canadiens-français sont une race remarquablement prolifique. Leur nombre augmente rapidement et ils se répandent dans toutes les parties du Canada. Autant que nous, ils sont pleinement citoyens de ce pays. Ils forment l'autre moitié de l'équipe qui a entrepris d'assurer à ce Dominion la prospérité et l'influence. Leur langue leur a été garantie et elle est employée à l'égal de l'anglais au Parlement. Si, comme condition de la Confédération, nous en avons conservé l'usage dans cette enceinte, existe-t-il une raison valable pour ne pas lui donner une place plus grande dans notre système d'éducation, lorsque nous savons que sa connaissance constitue un autre médium d'entente et de concorde?

La seconde raison qui rend désirable la connaissance et l'usage du français, réside dans l'avantage que cette langue offre, au point de vue culture. On pourrait dire la même chose de plusieurs autres langues, mais non pas avec autant de raison que du français, qui joue un rôle important dans notre existence nationale — et qui est aussi reconnu par toutes les autorités en matière d'éducation, comme le médium idéal pour la clarté et la précision. Il serait absurde de prétendre, qu'à part cette utilité pratique pour cimenter l'union entre les deux races de ce pays, tout jeune Canadien ou Canadienne ne retirerait pas quelque avantage précieux de la connaissance du français. Cette connaissance permet à celui qui la possède, d'étudier les classiques français, de comprendre les sentiments et la simple beauté du folklore canadien-français, de goûter le théâtre français et de mieux comprendre l'art français. Sous maints rapports, son éducation est ainsi plus complète, plus achevée et plus efficace. Il lui est aussi possible de mieux se rendre compte de ce que pensent aujourd'hui nos concitoyens canadiens-français.

Un grand nombre de ces derniers lisent les journaux et revues de langue anglaise afin d'apprendre encore mieux la langue des Canadiens-anglais et se renseigner sur leurs opinions. Ce serait une excellente chose qu'il y aurait plus grande réciprocité dans cette manière d'agir. Les journaux de langue française du Canada sont bien rédigés, bien informés et présentent un tableau exact et caractéristique des choses qui intéressent les Canadiens-français.

Ceux qui, comme moi, sont nés et ont été élevés dans l'Ontario, mais qui résident dans la province de Québec, réalisent pleinement quelle barrière l'ignorance du français dresse entre nous et nos concitoyens parlant cette langue. Nous sommes, d'un autre côté, très fiers de l'harmonie dans laquelle vivent et agissent ici, chaque jour, les citoyens des deux races, de même que des véritables connaissances politiques et de la vision dont font preuve, dans la vie publique, les Canadiens-français de culture supérieure.

L'intérêt national, qui est encore l'un des plus grands facteurs de progrès humain, semble donc constituer un argument sans réplique en faveur de l'enseignement obligatoire du français dans toutes nos écoles."

LE CINEMA ET L'ECOLE

Par une étrange coïncidence, la veille même de la catastrophe de Montréal, dans laquelle soixante-dix-sept enfants ont péri écrasés, étouffés ou brûlés dans un escalier de théâtre de vues animées, M. Omer Héroux, dans un article du "Devoir", attirait l'attention sur l'influence désastreuse qu'exerce le cinéma sur les enfants, du point de vue pédagogique. Au lendemain d'une épouvantable tragédie comme le Canada n'en avait pas connu encore, ces graves avertissements ne peuvent passer inaperçus.

Je demande la permission de transcrire ici deux témoignages. Ils émanent de spécialistes pleins d'expérience et touchent à un problème du plus vif intérêt: celui du cinéma et de l'école.

J'estime que, sur certains aspects de la question l'opinion de la totalité de nos lecteurs est déjà faite. Personne ne devra contester qu'il soit absurde et dangereux de laisser de jeunes enfants assister à des scènes mauvaises; personne ne contestera qu'il soit absurde d'enfermer dans des salles où manque forcément un air de toute première qualité des enfants qui auraient tant besoin du grand air de la Montagne; personne ne devra trouver désirable de laisser longtemps ces petits enfants dans une obscurité qui peut prêter à toutes les tentations.

Mais il y a plus.

Et c'est sur l'aspect spécialement pédagogique de la question que témoignent les experts dont nous transcrivons ici la pensée.

L'un d'eux est prêtre, très mêlé aux milieux populaires. Nous causions avec lui des dangers proprement moraux que peut receler pour les enfants le cinéma. — Même irréprochable de ce point de vue, nous fit tout de suite observer notre vénérable interlocuteur, le cinéma, par son caractère même, offrirait aux enfants un élément de danger sérieux. Voyez plutôt. Qu'est, règle générale, l'enfant? Un être dispersé, que sollicitent d'innombrables distractions, prêt à donner à tout ce qui passe une part de sa curiosité. Instable aussi souvent, et inconstant. A quoi tend, à quoi travaille par ailleurs l'éducateur? Sinon à fixer cette instabilité, à briser cette inconstance, à concentrer cet être dispersé, à l'habituer à tenir son esprit sur un objet déterminé, à fixer cet objet, à le pénétrer, afin d'en bien prendre connaissance? Que fait par ailleurs le cinéma? Et ne tend-il pas, par essence, à fragmenter l'attention, à ajouter aux distractions naturelles de l'enfant, à disperser sur d'innomrables tableaux sa curiosité vagabonde? Non! même irréprochable du point de vue moeurs, le cinéma, par son caractère même, reste un danger pour la formation proprement intellectuelle de l'enfant... Et il est bien regrettable, concluait notre interlocuteur, que si peu de parents paraissent s'en apercevoir ou y songer...

Ce prêtre exposait en termes presque abstraits le danger "scolaire" que recèle le cinéma, et ses causes. Notre deuxième interlocuteur, professeur d'expérience, en contact quotidien depuis de longues années avec des centaines d'enfants de villes et même de provinces différentes, nous exposait tout uniment des faits, des faits dont il a été le témoin journalier.

— On peut trouver, nous disait-il, que les élèves ne font pas d'aussi rapides progrès qu'ils le devraient; mais il faut noter que les professeurs se heurtent à bien des obstacles auxquels les gens du dehors ne pensent pas toujours. Prenez, par exemple, le cinéma... Je voudrais que vous puissiez assister, invisible, à certaines classes. Le lundi, lorsque les externes rentrent du double congé du samedi et du dimanche, le professeur s'adresse vraiment à des dormeurs éveillés. Le professeur parle grammaire, arithmétique, histoire; l'imagination de l'élève revoit les policiers et les voleurs qui se jettent par les fenêtres, toutes ces images détachées et sautillantes qui ont empli son regard pendant les deux jours précédents. Si, subitement, vous interrogez l'un des enfants et lui dites: Mais de quoi parlé-je? Résumez ce que je viens de dire... Il vous répètera peut-être machinalement vos dernières phrases; mais vous aurez tôt fait de constater qu'il répète en phonographe. Il n'a suivi ni le raisonnement, ni la démonstration. Votre parole pénétrait son oreille, son esprit était ailleurs. Entre les choses dites, sa pensée n'établit point de rapport. Vous sortez de la classe avec la douloureuse conviction que ces élèves ont comme vous perdu leur journée... Dès le vendredi après-midi, vous sentez que les esprits s'en vont déjà au cinéma du lendemain. Vous n'avez plus qu'une fraction de l'attention de vos élèves...

Cela m'émeut d'autant plus vivement, ajoutait ce vieux professeur, que j'ai, pour ainsi dire, vu s'opérer, sous mes yeux, la transformation dont je constate les pénibles effets. J'ai enseigné dans des écoles éloignées de tout cinéma et j'ai pu les comparer avec d'autres dont les élèves sont des fanatiques du cinéma. Plus que cela, j'ai vu le cinéma s'établir dans le voisinage d'une école où j'enseignais; j'ai vu, dans cette école même, sous l'influence du cinéma, se transformer nos élèves. Ah! si les parents voulaient voir, s'ils voulaient nous aider!...

Et j'ai pensé que ce serait rendre aux parents, aux enfants, aux professeurs, un réel service que de jeter au public, telles quelles, et dans leur douloureuse simplicité, ces plaintes de spécialistes.

Peut-être feront-elles réfléchir! peut-être détermineront-elles de salutaires décisions!

La place des enfants n'est pas au cinéma

Le Droit (Charles Gautier):

La place des enfants n'est pas au cinéma. En plus des dangers physiques qui sont les plus frappants, il y a aussi les dangers intellectuels et moraux qui, sans être matériels, n'en sont pas moins réels.

C'est une triste éducation que celle que reçoivent les enfants au cinéma. La plupart des spectacles qui se déroulent sur l'écran ne sont pas destinés à la jeunesse; ils sont à peine convenables pour des personnes d'âge mûr.

Tous les juges de tribunaux d'enfants s'accordent à attribuer au cinéma l'augmentation de la criminalité juvénile. Les films, malgré leur passage au bureau de censure, contiennent assez de situations risquées, de scènes de vol ou de meurtre, pour surexciter l'imagination des enfants, déformer en eux le sens moral, les jeter sur la voie du crime.

Les enfants volent de l'argent pour entrer au cinéma, et quand ils en sortent ils veulent mettre en pratique les scènes de banditisme qui se sont déroulées devant leurs yeux.

Les parents qui laissent leurs enfants fréquenter le cinéma ou qui, sachant que leurs enfants leur désobéissent, ne prennent pas des moyens énergiques de se faire écouter, sont grandement responsables. Une foule de familles montréalaises pleurent en ce moment leurs enfants chéris. Leur peine est légitime, nous la comprenons et nous sympathisons avec elles. Mais, si, dans ces familles, l'autorité paternelle s'était exercée avec plus de rigueur, si la surveillance maternelle n'avait pas été aussi indulgente, aurait-on à déplorer la mort d'un si grand nombre d'enfants?

Auteur dramatique canadien-français

La "Croix", de Paris, publie actuellement en feuilleton un drame historique, "Petit-Baptiste", par M. A.-H. de Trémaudan, de Los Angeles, autrefois de Winnipeg. Notre confrère écrit à ce propos:

"Sous ce titre, nous commençons la publication d'un drame qui nous vient du Canada; la langue française n'y a de canadien que juste ce qu'il faut pour se faire reconnaître; au total, elle est bien française, comme l'auteur lui-même, M. de Trémaudan.

"Né à Saint-Nazaire, d'une vieille famille bretonne, Auguste de Trémaudan a fait ses études au collège de Guérande, tenu par le clergé de Nantes, puis il est parti pour le Canada, que sa famille avait déjà habité. Il s'est attaché à son pays d'adoption et il en a fouillé l'histoire. Soit en anglais, soit en français, il a cherché dans plusieurs ouvrages à mieux faire connaître ce peuple attrayant que cent cinquante années de domination étrangère n'ont pu détacher de la France.

"Le manuscrit que M. de Trémaudan nous a fait parvenir contenait dix pièces de théâtre, donnant sous forme dramatique l'histoire du Canada.

"La "Croix" fera paraître l'une d'elles, "Petit-Baptiste". Dans la lutte épique que 4,000 Français soutiennent contre 20,000 Anglais, le petit Baptiste rend des services héroïques: presque enfant, il devient capitaine et baron. Si le Canada est devenu anglais, ce n'est pas la faute de Petit-Baptiste ni celle de nos grands chefs de là-bas. Mais... la mauvaise politique de Paris anéantit les plus beaux efforts des Canadiens. Est-il donc écrit que la France n'aura jamais de diplomates à la hauteur de ses soldats?

P.-G. DELAFORGE."

L'habitude des occupations intellectuelles inspire une bienveillance éclairée et pour les hommes et pour les choses. Tout comprendre, ce serait tout pardonner. — Mme de Staël.

EST-CE SAGE?

Les délégués libéraux, réunis en convention à Winnipeg, la semaine dernière, ont cru bon de mettre à leur programme électoral l'article suivant: *"Possession par le Gouvernement des sources d'énergie électrique et de leur distribution"*.

Est-ce sage?

Le parti libéral le croit, puisqu'il adopte cette politique; il espère, par là, mettre un atout dans son jeu pour la prochaine lutte électorale.

Quelques précisions n'eussent pas été de trop. S'agit-il d'un monopole ou simplement d'une exploitation par le gouvernement, à côté de la *Winnipeg Electric* et de la *Winnipeg Hydro*? Nous l'ignorons. Il est désirable que le parti libéral dise clairement ce qu'il entend par cet article de son programme électoral.

Nous pensons que le public n'a rien à gagner aux monopoles du gouvernement. Sans concurrents pour le stimuler et le surveiller, tout gouvernement, quelle que soit sa couleur, est un piètre administrateur. Le souci du patronage et l'influence politique font vite entrer des incompétences dans les administrations, et alors c'est le coulage et le régime des déficits à combler par les impôts.

Les monopoles d'Etat ont fait fiasco partout où ils ont été essayés. La France se débat actuellement dans ce bourbier, et une grande partie de la presse de France demande à grands cris l'abolition de tous les monopoles d'Etat pour permettre au gouvernement de refaire ses finances. Parlant du monopole des allumettes, propriété du gouvernement français, Clément Vautel écrivait dernièrement dans le *Journal*: *"L'Etat n'est pas plus prédestiné à la fabrication des allumettes qu'à celle des bonnets de coton"*; et le *Gaulois*: *"Le monopole a pour les politiciens cet avantage, très pratique et très précis, qui leur permet de payer aux frais du pays les faveurs des électeurs. Il leur sert à acheter des voix. Périssent les finances nationales plutôt que cette prébende électorale"*.

S'agit-il, pour le parti libéral manitobain, de faire un monopole d'Etat de l'énergie électrique? Ce serait mauvais. S'agit-il, au contraire, de travailler à côté des compagnies privées et de les stimuler par une saine concurrence? Dans ce cas, l'article du programme libéral peut avoir du bon; il importe que le public sache clairement ce que le parti libéral entend par cette invasion dans le domaine de l'énergie électrique.

CURIEUX.

Le plus petit homme du monde

On annonce à Oakthorpe (Angleterre) la mort, à soixante et onze ans, de M. Alfred Bradfort, le plus petit homme du monde. Ce nain avait, en effet, 42 centimètres de haut, c'est-à-dire qu'il pouvait passer, sans baisser la tête, entre les quatre pattes d'un cheval. Il fut, malgré cela, un grand marcheur, un chanteur très apprécié et le chef de choeur de sa paroisse.

TRIBUNE LIBRE

"Survivants" en visite dans l'Est, en garde!

Pour les besoins de la cause, je distinguerai tout de suite deux sortes de "scandales: le "scandale donné" et le "scandale reçu". Les deux sont des péchés et presque toujours graves, dans les résultats. "Malheur, dit Notre-Seigneur, à celui par qui le scandale arrive" et "Celui qui s'expose au danger y périra". Impossible de sortir de ces deux données théologiques, philosophiques et avant tout psychologiques.

Ceci étant posé et admis en principe, défense absolue est faite, sous refus d'absolution, d'aller courir dans les régions avoisinant Hull, Ottawa, la Gatineau, certains endroits autour de Trois-Rivières et surtout au Lac Saint-Jean! Quant à ce dernier endroit, il y a deux raisons péremptoires: la première d'hygiène, de sécurité publique et privée, pour ne pas vous "mouiller les pieds", à cause de l'inondation du royaume du Lac Saint-Jean. Il n'est pas de santé de s'aventurer dans cette région par ailleurs si intéressante, si hospitalière, même en cette saison particulière de l'année!

La deuxième, à cause du "scandale public" que vous y constatèriez "de visu" et journellement. Scandale public en voyant les terres des pionniers envahies par la crue des eaux du dit lac sans autre avis que la volonté des compagnies de concert, semble-t-il, avec les autorités gouvernementales!

Scandale public non moins grand, mais plus immoral, en voyant le jour du Seigneur profané ouvertement, malgré les défenses et les lois de l'Eglise et du gouvernement très chrétien (mais pas assez catholique) de la belle province de Québec!

De même pour la profanation du dimanche par le travail en plein air, travail on ne peut plus "manuel" dans les villes et villages plus haut mentionnés. Et cependant, il y a des ligues, des sociétés, des autorités, civiles et religieuses, qui ont élevé la voix, ont fulminé des menaces, ont donné des ordres sévères... mais le travail et le scandale continuent comme de plus belle. A preuve, les enquêtes tenues, les campagnes faites par les journaux vraiment catholiques de l'Est, pour empêcher cette violation inique, unique du jour du Seigneur dans un pays catholique! Donc en garde, Survivants!

Réflexion en passant:

Comment se fait-il que lorsqu'un bon Canadien français du Québec parle d'aller s'établir dans l'Ouest avec sa nombreuse famille de garçons, on soit si empressé en certains quartiers pour l'en détourner, en lui faisant remontrance que là-bas, il sera bien exposé à perdre sa religion, sa langue, ses traditions nationales, etc., etc. Pas de dimanche, pas de messe, pas d'école, des sauvages au guet, de la misère noire, etc.

S'il vous plaît, les dénigreurs de votre pays, ne parlez plus de "dimanche" à nos "Survivants", encore moins aux autres qui voudraient venir dans l'Ouest... "Cura te ipsum"!

En terminant ce chapitre premier, il nous fait plaisir de citer les paroles trouvées dans un grand quotidien de Montréal: "Voyons les choses telles quelles sont: cela donne-t-il l'impression d'un pays chrétien? Et que diraient de ce spectacle les ancêtres dont nous évoquons avec tant d'émotion — verbale tout au moins — le glorieux souvenir?" N'avons-nous pas, nous petits gens de l'Ouest, le droit de répéter avec l'auteur de ces lignes: "Que diront nos frères de l'Ouest en visite dans la province-mère? dans la province modèle? dans la mère-patrie canadienne-française des compatriotes de l'Ouest canadien?

"Anges de l'Ouest, voilez-vous la face".

Deuxième recommandation: "En tout et partout, soyez dignes de votre titre de catholiques et de Canadiens français.

Comme catholiques, allez à la messe le dimanche par conviction, comme "chez vous", comme chez nous ici dans l'Ouest. Ne vous laissez pas entraîner, surtout dans les grandes villes, à manquer à ce devoir primordial de l'assistance à la messe et surtout à la grand'messe paroissiale le dimanche, où que vous soyez! N'oubliez pas que vous êtes le point de mire de vos concitoyens de l'Est. "Ab uno dice omnes". Par l'un d'entre vous, par un manquement de la sorte, on vous jugera et très pareillement.

Comme Canadiens français, montrez que vous n'avez pas dégénéré de vos ancêtres, prouvez par votre conduite, par vos paroles, que vous avez su conserver votre langue maternelle et que vous en avez pris les moyens et que vous êtes résolus de continuer et de persévérer jusqu'au bout, en dépit des obstacles, des difficultés qui pourront se présenter encore à l'avenir. Soyez fiers de votre origine et prouvez-le à l'occasion.

Comme patriotes, il sera de votre devoir de renseigner vos parents, amis et connaissances du Québec et des Etats-Unis sur notre situation religieuse, nationale et économique. Vous leur montrerez l'avenir qui s'ouvre dans notre pays d'Ouest à toutes les bonnes volontés, à ceux qui veulent se créer un "chez-soi" à l'abri des coups de fortune, des contretemps inévitables pour ceux qui n'ont rien "sous les pieds". Vous leur direz sans crainte, comme sans ostentation, que dans les trois provinces des prairies, il y a des espaces immenses de bonne terre qui n'attendent que les bras, qu'il y a des paroisses de langue française avec prêtres de leur nationalité où ils pourront pratiquer librement leur religion, parler leur langue et conserver leurs traditions de race, de mentalité qui sont l'âme d'un peuple, âme qui ne meurt que le jour où ce peuple commence à les abandonner et à les changer.

Notre souhait est que chaque survivant ramène dans le cours de l'année 1927, un colon, une famille qu'il aura enlevés à l'ogre des Etats-Unis et nous serons là pour les recevoir, les placer, les garder chez nous dans le Canada d'abord, dans l'Ouest ensuite!

SURVIVANT DE L'OUEST.

Le maire Webb réclame l'enseignement de la Bible à l'école

A l'assemblée annuelle de la paroisse anglicane de Saint-Luke, le maire Webb a fait un vigoureux plaidoyer en faveur de l'enseignement de la Bible. On serait bien étonné, a-t-il dit, si l'on savait ce qui se passe dans le nord de la ville au sujet de l'enseignement du bolchevisme et du communisme. C'est le plus grand problème qui se pose en ce moment et les organisations religieuses ne semblent pas reconnaître leurs responsabilités dans la matière. L'argent qui se dépense actuellement dans les missions étrangères serait beaucoup mieux employé à remédier aux conditions locales. La population étrangère de la ville accepte la propagande bolcheviste et communiste parce qu'on ne leur enseigne pas l'idéal canadien.

"Pourquoi, a dit le maire Webb, la Bible, base de l'éducation, a-t-elle été retirée de nos écoles? Vous pourriez enlever tous les autres sujets du programme et la Bible suffirait. Je ne préconise pas un enseignement à base entièrement religieuse, mais je pense qu'une heure par jour au moins devrait être consacrée à l'étude de la Bible. Les églises devraient s'unir pour faire des représentations à cet effet au gouvernement et au ministre de l'instruction publique."

Le maire a aussi critiqué les journaux quotidiens de Winnipeg, leur reprochant de donner une proéminence injustifiable au scandale et au crime plutôt qu'aux nouvelles d'un véritable intérêt.

Carnet d'un Outaouais

MONOLOGUES PATERNELS

A mon second fils, quand il aura huit ans.

Puisque nous partons tous les deux en voyage, nous aurons à causer et bien entretenir fréquemment l'un l'autre de ce que nous verrons, de ce que le bon Dieu mettra sur notre route. Pour ma part, j'aurai toujours plaisir à t'écouter parler, car le coeur paternel est indulgent et secrètement charmé des moindres paroles de ceux qui lui succéderont dans l'existence; mais à mon tour j'aurai sans doute beaucoup à te dire, afin d'aider ta jeune âme à profiter, ton esprit à s'agrandir, de ce que nous rencontrerons dans ce qui te paraît un si grand événement: ton premier voyage en cette région dont te parlent tes aînés et qu'ils aiment déjà comme je l'aimais moi-même à ton âge. Tu sais que je n'avais pas tout à fait six ans lorsque mes parents allèrent courageusement se fixer sur les bords du grand et lointain lac Saint-Jean. La Providence les y conduisait maternellement, comme elle nous protège aujourd'hui nous-mêmes, générations suivantes. Elle nous y emmène tous deux, à ma propre surprise, pour les deux ou trois premiers jours de l'année nouvelle. C'était ton tour de m'accompagner; l'éclair de joie qui illumina ta frimousse à cette nouvelle récompenserait déjà tes parents. Je ne doute pas que nous continuions à bien nous entendre durant toute la durée de l'aventure.

Plus tard, en relisant peut-être ces lignes, tu te demanderas quelle sorte de petit bonhomme tu devais être à mes côtés, juste deux mois avant ton huitième anniversaire; et ce sera l'une de ces questions futiles qui viennent à l'esprit mais auxquelles on a toujours tort de s'arrêter. Qu'il me suffise de te rappeler que tu avais oublié d'emporter tes lunettes, de sorte que je n'ai pas tu te taquiner du titre de "notaire" qu'on te donne parfois à la maison. Pas d'autre infirmité qu'un peu de myopie, remercions-en le ciel tous deux et continue de t'amuser avec les trois jeunes enfants du petit ménage que nous avons rencontré, tous cinq s'en allant à Montréal, où mon ami retrouvera son nouveau patron, ministre de talent qui vient d'être nommé à ce poste élevé. Je crois que la petite fille du secrétaire t'intéresse plus que les hautes fonctions de son chef, en quoi tu n'as peut-être pas tort absolument, mais poursuivons notre chemin.

Il n'est si grande ville qu'on ne passe au travers, dans le tramway Sainte-Catherine, et nous voici, le soir, dans un autre train, qui doit nous rendre si loin demain matin. J'envie un peu les regards admiratifs que tu jettes à tout ce qui compose le wagon-salon où nous allons passer la nuit. Eh oui, bien des lumières, des boiseries sculptées et du velours aux bancs; ceux-ci sont mobiles et glisseront bientôt pour se changer en lits où nous dormirons tous "dans des petites maisons", comme tu dis. Observe seulement que cela ne se fera pas tout seul; le nègre qui t'intrigue tant s'occupera de cette besogne et ferá douze lits de chaque côté, sans quoi nous serions fort en peine. Il faut toujours que quelqu'un travaille pour nous tandis que nous travaillons nous-mêmes pour les autres: "le champ du paresseux est couvert d'épines", dit l'Evangile. Que ce voyage t'apprenne cette loi fondamentale de l'existence, qu'on n'a rien sans peine et qu'on n'est récompensé qu'en raison de l'effort donné et du travail accompli.

Notre "petite maison" est construite et nous n'avons plus qu'à nous y installer pour dormir. Tu voudrais bien voir ici maman et les autres pour être témoins de ta richesse d'installation, mais nous leur conterons cela un autre jour. Enfile donc ton petit pyjama en te tenant à genoux sur le lit assez instable et ne dis rien si tu te cognes la tête au plafond trop bas que fait le lit d'en haut. J'ai fait exprès de te laisser acquérir cette expérience à tes dépens et cette petite bosse sans importance qui t'en fera éviter bien d'autres dans la vie. La vie ne vaut que par les leçons qu'elle nous offre et dont nous tirons plus ou moins profit avec l'aide de Celui qui la conduit. Tâche maintenant de dormir malgré le ronronnement des roues et les secousses imprévues qu'elles reçoivent elles-mêmes sur la voie qu'elles parcourent. Elles remplissent leur fonction, la nôtre est de dormir, après avoir prié. J'ai vu tes deux mains jointes et tes lèvres remuer, ton petit corps allongé dans mon bras. Quand tu seras devenu vieux comme je suis, tu comprendras de quoi je remerciais le bon Dieu en ce moment.

— Je suis bien content, m'as-tu dit de ton petit air sérieux, que nous ne passions pas sur le pont de Québec; j'aurais assez peur...

Dodo, dodo! Les premiers petits Canadiens faisaient moins de façons pour traverser en canot, avec leurs parents de la rive sud et les canotiers hardis qui se noyaient de temps en temps. Je songe en m'endormant aussi comme notre voyage est bien canadien, partis d'Ottawa pour traverser Montréal, en y rencontrant plusieurs amis, Louis Dupire par exemple, puis courir de nuit par Joliette et Grand-Mère en évitant Québec, jusqu'à la Rivière à Pierre où nous serons raccordés à un autre train qui nous rendra au Lac sans nous éveiller. Dans la nuit et dans la neige, le 31 décembre... "fais dodo mon p'tit gars".

* * *

Cesse à présent de grimacer dans le demi-jour gris que la toile levée projette sur tes yeux; il faut bien consentir à reprendre l'ouvrage et celui du moment c'est de nous habiller et préparer à descendre tantôt au petit village où nous devrons passer l'avant-midi en attendant le train final. Je ne dis pas que ce soit bien commode à mon gré d'attendre ici quatre heures, mais j'en ai vu d'autres depuis trente ans et ma patience est grande. Les "chars" ne se rendaient pas si loin encore lorsque mes parents y vinrent, et c'est au fond d'un berlot que je suis passé ici la première fois, à ton âge à peu près. Il y avait eu tempête de neige et les cahots faisaient tanguer la voiture contenant six personnes; nous sommes mieux que cela ce matin dans la salle de toilette un peu surchauffée où tu te débarbouilles avec décision; puis-je offrir à monsieur mon rasoir de sûreté?

Bon, brossés par le nègre bilingue et déposés par lui sur la plateforme enneigée, avoue que sans moi tu serais fort en peine de ta vocation. Heureusement mes pieds trouvent tout seuls le chemin de la station et je sais d'avance l'odeur de charbon qui nous y attend, ainsi que l'obligeante cordialité du personnel. "C.N.R. service!" une fois de plus, comme l'an dernier à Vancouver, où du reste, le C.P.R. était aussi présent. La concurrence est une belle chose. Je voudrais bien qu'elle pût, ce matin, nous rendre tout de suite à destination. Quatre heures d'attente... Comment les employer? Homme de peu de foi, cependant, qui oublie que la Providence nous attend partout et partout nous protège, pourvu qu'on lui permette. Un hôtelier est là, offrant sa marchandise. Il est vrai qu'un ami excellent et hospitalier, que j'ai coutume d'exploiter... mais laissons dormir les vieux garçons, le matin du Jour de l'An, faute d'autres étrennes, et dans le jour gris suivons, mon petit, le groupe fait prisonnier par meinherr l'hôtelier. Nous trouverons chez lui chaleur et bonne chère, et je crois que tu n'oublieras pas, toi-même, l'air accueillant et respectable de la dame du logis lorsqu'elle nous invita bientôt à nous mettre à table. Une table chargée de fruits et de mets de circonstance, et une jeune fille qui disait: "Nous avons aussi de l'oie farcie et de la tourtière au lièvre, ainsi que des confitures..."

Mon royaume pour une pleine assiettée de tourtière au lièvre! O cuisses délectables à saveur de sapin, carreaux de lard ruisselant, patates généreuses et pâte feuilletée fleurant le beurre et les épices! Un chaud café avec cela, et dire que nous n'avons que quatre heures à vivre à Chambord station! Fais comme moi, petit, et partage mon émoi tout patriotique. Que si le lièvre est nouveau à ton palais et t'enflamme à un degré moindre que l'auteur de tes jours, laisse-moi t'en débarrasser avec une sollicitude un peu affectée, et accepte à la place ces croquignoles saupoudrées de sucre par une main généreuse. Je voudrais voir ici plusieurs de mes amis lointains, ceux surtout du grand pays de France qui se demandent parfois comment nous pouvons vivre si loin d'eux et garder notre langue et notre sang français. Question qui m'a été posée encore il n'y a pas si longtemps, de bonne foi et de bonne amitié, et qu'on ne peut résoudre en paroles, qui se règle et s'exprime à la source des faits, par le témoignage des sens. Toute cette journée je penserai à tel ami, Français récemment arrivé, et qui ouvrirait tout grands les yeux et le coeur à nous suivre aujourd'hui. D'abord, adieu au lièvre et repos de digestion en attendant le départ pour la messe, à un petit mille d'ici. Il y a bien vingt-cinq ans que je n'aurai pas entendu la messe en cette église de briques, coquette et solide, que j'ai décrite alors dans un conte de Noël assez fantaisiste. On me fera l'honneur de nous placer dans un banc où j'ai aperçu maintes fois des personnes estimées, dont certaines se sont tout récemment endormies dans le Seigneur à l'édification attristée de toute la région. Les plus humbles villages voient ainsi parfois des âmes modèles et des vies exemplaires se dérouler par étapes et s'élever par degrés sous l'oeil de Dieu, les yeux du peuple, et le regard du prêtre, prosterné à l'autel comme le jeune lévite que je vois, plein d'une pieuse gravité, célébrant les saints mystères d'une âme consacrée tout entière au Seigneur, mais n'oubliant pas devant lui les parents qu'il n'a plus sur cette terre, et que j'ai connus dès avant qu'il fût né lui-même.

A l'orgue là-haut, de même qu'à l'époque où j'y plaçais l'héroïne de mon conte de Noël chantant "Suspendant leur douce harmonie", je reconnais la voix d'un chantre resté le même et que je voudrais bien saluer tout à l'heure si le temps ne me pressait, et qui chantait déjà là lorsque j'avais ton âge, je n'ose pas compter tout haut...

Ernest BILODEAU.

(A suivre prochainement)

Le budget américain

Washington — Le trésor américain a terminé la première moitié de l'année fiscale avec un surplus de $218,279,937, à comparer avec celui de $125,598,200 pour la période correspondante de l'an dernier.

Quoique les calculs approximatifs basés sur les chiffres pour les premiers six mois démontreraient un surplus d'environ $500,000,000 pour l'année entière, le sous-secrétaire du trésor, Winston, a déclaré que le surplus serait d'environ $383,000,000.

Les annonces sur Chaplin interdites à Québec

Québec — Indigné par les propos que Mme Charlie Chaplin attribue à son mari, l'acteur de cinéma, au sujet du mariage et des enfants, et qui ont été reproduits dans les journaux de Québec, le maire Martin, de Québec, vient de défendre toute production de pièces cinématographiques où Charlie Chaplin tient le premier rôle. Le maire de Québec ne peut atteindre les films, mais il défend la publication de toute affiche, annonçant de tels films, et par cette défense, il atteint les théâtres qui voudraient profiter de la publicité que va provoquer le procès en divorce de Mme Chaplin, pour annoncer un film de cet acteur, Charlie Chaplin.

Page Féminine

Comment écrire une lettre

Sans prétendre ici faire un traité du genre épistolaire, je signalerai quelques-uns des écueils qu'il y faut éviter.

Le premier est le manque de naturel: quand une lettre n'est lettre que par l'adresse et la formule de salutation, quand elle est composée comme un discours, ou un traité de morale, ou une description, elle perd tout son charme en perdant son caractère intime et personnel; l'amie qui là reçoit a lieu de croire qu'elle n'est pas faite pour elle, mais pour le maître qui la corrige.

Le second défaut est tout contraire: il consiste à jeter pêle-mêle dans une lettre tout ce qu'on a par hasard dans la tête, sans s'inquiéter ni de la suite, ni de la qualité des idées, ni de la distinction des termes. Il y avait cependant en tout cela quelque choix à faire. La liberté épistolaire bannit, il est vrai, toute contrainte, mais elle n'exclut pas tout ordre et tout soin des transitions. C'est une conversation, je l'avoue, mais une conversation abrégée, où l'on ne peut pas tout dire, et où l'on ne doit donner que ce qu'on a de meilleur. Il y faut éviter la recherche littéraire; mais il y faut dire les choses d'une manière assez vive et frappante pour qu'elles se fassent lire avec plaisir et puissent se passer des longs commentaires qu'y eût ajoutés l'entretien oral.

Enfin, il doit y avoir dans les lettres, comme dans la conversation, autre chose qu'un élégant et frivole badinage. C'est là surtout que se disent les choses sérieuses et que se donnent les bons conseils. Il faut donc que l'amie, et la soeur, et l'épouse, et la mère, aient une plume qui suffise à cette tâche, et qu'elles sachent, au besoin, plaider avec force, en même temps qu'avec grâce, la cause de la vérité et de la vertu.

A. de M.

L'ART DE FAIRE DES HEUREUX

Pour faire des heureux, enseigne saint François de Sales, il faut d'abord se rendre aimable, ne jamais rien demander, ne jamais rien refuser, dans le domaine bien entendu de la morale, de la justice et de l'honnêteté.

Lorsque je fais du bien autour de moi, disait quelqu'un, je sens que je fais des heureux. Faire du bien, et le faire sans ostentation et sans intérêt, par amour de Dieu, c'est un secret infaillible de faire des heureux. Et il est facile de faire des heureux autour de soi. C'est un pauvre que nous pouvons secourir; un ignorant que nous pouvons instruire; une personne dans la peine, que nous pouvons encourager; un accident ou une maladresse, que nous pouvons réparer; un bon conseil que nous pouvons donner; un service que nous pouvons rendre; et mille choses semblables qui se présentent du matin au soir. "Quiconque donnera seulement un verre d'eau froide à boire à l'un de ces petits, je vous le dis en vérité, il ne perdra pas sa récompense", et il fera un heureux.

Voici quelques moyens de faire des heureux autour de soi: d'abord par l'union: qu'on soit affectueux les uns envers les autres, ne formant qu'un coeur et qu'une âme, ne disant et ne faisant rien qui puisse être un sujet de peine pour ses frères. Puis encore, par l'esprit de sacrifice: on doit savoir se priver de quelque chose pour en faire jouir un membre de la famille, un compagnon de travail, renoncer à ses goûts personnels pour se conformer aux goûts des autres. Enfin, par la souplesse de caractère: n'être pas difficile, susceptible, maussade, orgueilleux; ne pas s'opiniâtrer dans ses idées; ne pas s'impatienter pour des riens; avoir un esprit large et un coeur généreux. Une famille, des individus, des compagnons, les membres de la société civile qui possèdent ces qualités font des heureux autour d'eux.

Pour faire des heureux, il faut tout prendre en bonne part: les paroles qu'on nous adresse, les procédés dont on use envers nous, les démarches ou les actes dont nous sommes l'objet. Ayons l'oeil de notre âme simple, clairvoyant, pour éviter nos fautes et nous ferons des heureux autour de nous. Ayons égard aux habitudes, aux goûts et même aux petites manies de ceux qui nous entourent, pour ne les froisser en rien si nous voulons faire leur bonheur. Un chrétien souple s'assujettit par vertu à toutes ces choses, il contente le bon Dieu et rend tout le monde heureux.

Fermons les yeux! C'est un heureux conseil pour faire régner le bonheur lorsqu'il s'agit de nos relations familières avec nos parents ou notre entourage. Quelqu'un nous oublie, nous donne la plus mauvaise part dans une distribution quelconque: fermons les yeux. On se rend coupable envers nous d'indélicatesse: fermons les yeux. Il suffit que Dieu voit tout. Si cette règle était observée, nous serions entourés d'heureux.

Voulez-vous faire du bien à l'âme de votre prochain? Commencez par rendre heureux. Donnez-lui tous les petits contentements légitimes qu'il peut désirer; faites sa volonté dans les choses permises; supportez ses défauts sans jamais témoigner d'impatience; ainsi vous trouverez le chemin de son coeur pour le rendre heureux. Le coeur gagné, tout est gagné.

Lorsque nous nous trouvons dans des réunions, avec des compagnons de travail, laissons-leur toujours croire que nous sommes heureux, et surtout donnons-leur à penser que c'est leur entourage qui nous rend heureux, et nous ferons leur bonheur.

La flatterie ne vaut jamais rien; mais donner à propos un petit éloge à un inférieur, à un ami, à un compagnon, à un membre de sa famille, c'est un excellent moyen de le rendre heureux. Et pour cela, il suffit d'un merci, d'un sourire approbateur, d'un regard de bonté. Faisons comprendre à nos subalternes, aux ouvriers, aux domestiques, aux enfants, que nous les affectionnons et nous ferons des heureux. C'est ainsi qu'on gagne les coeurs.

Quelle douce et agréable occupation que de faire plaisir à notre prochain, de le rendre heureux? Elle est toute naturelle entre chrétiens, mais elle devient presque un devoir entre les membres d'une famille. Et pour rendre heureux, que faut-il encore? Les choses les plus insignifiantes, pourvu qu'elles soient accompagnées de manières aimables; ce qu'il faut surtout, c'est avoir habituellement le sourire sur les lèvres. Qui dira la puissance du sourire? C'est le gardien de la bonté, de la patience, du support, de toutes les vertus que nous avons l'occasion d'exercer dans les relations avec le prochain.

Peut-être objecterez-vous que vous ne pouvez sourire, que vous êtes naturellement sérieux ou même sévère. Avec une vraie bonne volonté, vous ferez bientôt, par habitude, ce que vous aurez fait d'abord par contrainte, et la joie intérieure que vous goûterez vous dédommagera surabondamment de votre peine et de vos efforts pour faire des heureux.

P. BOUSQUET.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"

PATRONS VENNAT

9177 bis

9129 bis

Nos 9177 bis et 9129 bis — DEUX PATRONS DE CHEMIN DE TABLE

Patrons au carbone, chacun, 20 sous; perforés, 50 sous; au fer chaud, 35 sous. [illegible] toile, [illegible] pouces, $1.60; sur pure toile, $1.65.

Coton M.F.A. de couleur, 40 sous.

Catalogue [illegible] de broderie, 25 sous. Catalogue de musique gratis. [illegible]

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

CONSEILS UTILES

Pour nettoyer les écritoires et encriers de faïence et de porcelaine tachés d'encre

Il arrive souvent que les taches d'encre laissent une empreinte grise que l'eau de savon ne peut enlever. Il faut alors les frotter avec une éponge imbibée de vinaigre très fort. Si ce procédé ne réussit pas, attacher un bout d'éponge ou de coton à un bout de bois, à l'aide d'un fil, le tremper dans du sel d'oseille, frotter délicatement la tache; rincer et donner le brillant avec un chiffon frotté sur de la cire vierge.

Pour nettoyer les carafes

Déchirer en petits morceaux du papier à journal, le faire tomber dans le goulot de la carafe. Ensuite écraser une coquille d'oeuf et lui faire rejoindre le papier. Mettre de l'eau à moitié; secouer plusieurs fois la bouteille en bouchant l'ouverture avec la paume de la main. Frotter ensuite l'extérieur avec une éponge formée par un gros tampon de papier à journal mouillé. Bien rincer, sécher avec un linge fin ne peluchant pas.

Pour reconnaître l'or et le cuivre

Toucher l'objet avec une petite baguette de verre trempée dans de l'acide nitrique. Si la partie en contact devient sur-le-champ bleue ou verdâtre, c'est que l'objet est en cuivre ou en contient une forte partie. Quand cette partie n'est pas altérée par l'acide, c'est de l'or pur et sans alliage.

RECETTES

Pudding de poisson

Faites tremper deux croissants dans un bon verre de lait. Egouttez-les ensuite et pilez-les avec un gros oeuf de beurre et trois jaunes d'oeufs; mélangez avec le poisson soigneusement débarrassé de sa peau et de ses arêtes, et coupé en petits dés, ajoutez les blancs battus en neige et versez le tout dans un moule largement beurré et saupoudré de chapelure. Etant rempli aux trois quarts, mettez ce moule au four ou au bain-marie.

Il va sans dire que les pâtes (Nouilles, coquilles, macaroni), constituent un élément de choix dont les gourmandes critiqueraient peut-être la fadeur. A leur cuisinière de s'ingénier à combattre cette fadeur par l'adjonction d'éléments divers tels que les huîtres. Sans doute cette adjonction ne conviendrait point aux estomacs très délicats, mais si on prend la précaution de manger raisonnablement de cet excellent plat, on n'en ressent aucun inconvénient.

Huîtres milanaises

Faites blanchir la quantité désirée d'huîtres dans leur eau dont vous joignez ensuite la moitié à celle dans laquelle cuiront 150 gr. de macaroni ou de nouilles.

La cuisson de celles-ci terminée, les retirer de leur eau dont on se servira pour préparer une sauce tomate dans laquelle se réchaufferont les pâtes.

Dans le fond d'un plat à gratin, mettez ces pâtes, saupoudrez de gruyère râpé, placez les huîtres, puis une couche de pâtes que vous parsemez de chapelure et mettez ensuite à gratiner au four.

Plum Pudding économique

Une livre de miettes de pain; 1 livre de farine; 1 livre de raisin épépiné; ¾ livre de suif haché; ¾ livre raisin (currants); ¼ livre d'écorce de citron; 1 once de noix blanches et hachées; 2 cuillerées à thé d'épices; ½ cuillerée à thé de sel; 3 oeufs; 1 tasse de lait; ½ livre de sucre.

Mêlez tous les ingrédients secs. Battez les oeufs, ajoutez-leur le lait et mêlez aux autres ingrédients. Remplissez du mélange, en le pressant bien, un moule bien graissé, couvrez-le d'un linge ébouillanté et enfariné et faites bouillir pendant cinq heures. Gardez dans un endroit sec et frais.

Bonbons de Noël

Ingrédients: 1 tasse de sucre brun; ½ livre de sucre d'érable; 2 blancs d'oeufs; ½ tasse de figues hachées; 1 tasse de noix hachées; ½ tasse de raisins; ⅓ tasse d'eau.

Préparation: Faites bouillir le sucre et l'eau jusqu'à ce que le sirop fasse des fils épais. Battez les blancs d'oeufs en neige, puis ajoutez le sirop chaud, graduellement dans les blancs d'oeufs en les battant tout le temps. Quand ce mélange commence à durcir, ajoutez les autres ingrédients. Battez jusqu'à ce que le tout soit ferme. Placez par cuillerées à soupe sur un papier beurré.

L'EVANGILE

Troisième dimanche après l'Epiphanie

(S. Matth., VIII, 1-13)

En ce temps-là, Jésus étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit. Alors un lépreux, venant à lui, l'adora en disant: Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit: Je le veux, soyez guéri; et à l'instant sa lèpre disparut. Jésus lui dit: Gardez-vous bien de parler de ceci à personne; mais allez, montrez-vous au prêtre, et faites l'offrande prescrite par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage. Jésus étant ensuite entré dans Capharnaüm, un centenier s'approcha de lui, et lui fit cette prière: Seigneur, j'ai chez moi un serviteur malade d'une paralysie dont il souffre beaucoup. Jésus lui dit: J'irai, je le guérirai. Le centenier répondit: Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi, qui ne suis qu'un officier subalterne, je dis à un des soldats que j'ai sous moi: Allez, et il va; et à un autre; Venez, et il vient; et à mon serviteur: Faites cela, et il le fait. Jésus, entendant ces paroles, en fut dans l'admiration et dit à ceux qui le suivaient: Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi, je vous le déclare, plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et auront place au festin dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures: c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors Jésus dit au centenier: Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et à l'heure même son serviteur fut guéri.

Calendrier de la semaine

Jeudi 20 janvier — SS. Fabien et Sébastien.

Vendredi 21 — Ste Agnès.

Samedi 22 — SS. Vincent et Anastase.

Dimanche 23 — Troisième après l'Epiphanie.

Lundi 24 — S. Timothée.

Mardi 25 — Conversion de saint Paul.

Mercredi 26 — S. Polycarpe.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Mes chers petits-enfants ont été à l'honneur, la semaine dernière, dans la page éditoriale de la "Liberté", et le coeur de Mère-Grand en a été bien doucement ému... C'était — plusieurs d'entre vous le savez, sans doute; vos parents ou vos maîtresses ont dû vous en parler, — c'était dans un bel article intitulé "Une force souvent oubliée" et signé "Pertinax".

"Pertinax" est un grand patriote et il se désole en voyant tant de jeunes gens et même des familles entières déserter la campagne pour chercher à la ville une richesse et un bonheur qu'ils y trouvent bien rarement. C'est un grand malheur pour nous. Si les Canadiens français n'achètent plus de terres ou s'ils vendent celles qu'ils possèdent à des étrangers, que vont devenir nos belles paroisses françaises et catholiques?

Alors "Pertinax" suggère, comme premier moyen de lutter contre le danger qui nous menace, la prière, et surtout, votre prière à vous, petits enfants. "Nous avouons, dit-il, avoir une confiance spéciale à la prière des enfants. Qui sait si nous ne devrons pas le succès final plutôt à l'efficacité de la prière des petits qu'aux efforts des adultes?... Faisons donc communier les enfants comme remède au mal de la désertion des campagnes..."

Quel honneur on vous fait, chers petits enfants, et quelle confiance on met en vous! Tout petits, tout impuissants que vous semblez être, songez-vous que vous pouvez devenir de vrais patriotes agissants et des bienfaiteurs de votre race rien qu'en joignant vos mains dans une fervente prière? Que cela est beau! Que cela est grand!...

Petits enfants, associés par le concours pieux que l'on attend de vous à l'oeuvre religieuse et nationale dans l'Ouest, je vous aime doublement... et je compte que pas un, pas un d'entre vous ne manquera d'offrir une communion ou du moins une prière du coeur "comme remède au mal de la désertion des campagnes".

MERE-GRAND.

Un conte par semaine

UNE NOUVELLE COUVEUSE

Madeleine est allée à la campagne, chez sa tante, et cette dernière l'a emmenée dans une ferme. La fillette y a admiré de jolis poussins; elle a vu une poule qui couvait: ce spectacle l'a beaucoup intéressée. On lui a expliqué que la chaleur est nécessaire pour faire éclore les petits poulets.

Au départ la fermière lui a donné une douzaine d'oeufs frais. Madeleine ne désire pas les manger, elle aimerait bien mieux en voir sortir de mignons poussins.

Mais, pour cela, il faut beaucoup de chaleur. Comment faire? Rentrée chez elle, Madeleine a une idée. Elle mettra les oeufs dans l'eau chaude. Ce sera parfait, puisque les oeufs à la coque sont tout brûlants quand ils en sortent.

Elle s'en va à la cuisine, où, pour l'instant, il n'y a personne, et soulève le couvercle du réservoir creusé dans le fourneau. Un nuage de vapeur en sort. "Cela va bien", se dit Madeleine, qui introduit un à un les oeufs dans le récipient. Puis elle referme le couvercle et s'en va.

Une heure après, la cuisinière voulant prendre de l'eau chaude, s'aperçoit que le robinet ne la laisse plus échapper. Supposant que l'ouverture est bouchée, elle examine l'intérieur du réservoir et, à sa grande stupéfaction, découvre les oeufs.

A ce moment, la mère de Madeleine entre à la cuisine et se montre non moins surprise. Soupçonnant sa fille, elle l'appelle et la questionne. Madeleine avoue ingénuement quel fut son but et quel résultat elle espérait obtenir.

— Ma pauvre enfant, lui dit sa mère, tes oeufs sont simplement devenus durs; la trop forte chaleur a tué le germe qu'ils renfermaient et maintenant il n'en sortira jamais de poussins... Voilà ce que c'est que d'agir sans demander conseil.

Madeleine est demeurée très penaude, d'autant plus que ses frères, qui avaient tout entendu, ne se sont pas privés de la taquiner, en lui conseillant de prendre un brevet d'invention pour sa couveuse.

COMPOSITIONS DE CONCOURS

Le Temps des Fêtes

Qu'il me tarde de voir venir la fête de Noël! Maintes raisons me la font désirer. La veille de ce grand jour, les plus jeunes vont se coucher tandis que nous, les aînés, avons le privilège de rester à veiller au salon avec nos bons parents, jusqu'au moment solennel où la cloche nous invite à nous rendre à l'église. Alors quel bonheur d'assister à la messe de minuit! Là, nous entendons de si beaux cantiques, nous admirons l'autel richement paré et recevons la sainte communion.

Au retour, quel plaisir de réveillonner en famille! La joie est peinte sur tous les visages. Après s'être amusé un peu, tout le monde est content de regagner sa couchette pour y dormir profondément jusqu'au grand matin.

C'est aussi un bonheur pour moi de voir les petits enfants aimant à venir contempler le beau petit Jésus couché sur de la paille, et entouré de saint Joseph, de sa sainte Mère et d'anges gracieux.

Quelques jours plus tard, l'année nouvelle commence et nous invite à prendre de bonnes résolutions pour l'an à venir. Pour moi, j'ai une raison de plus pour me réjouir, puisque c'est le jour où j'ai reçu pour la première fois la Sainte Eucharistie. Le matin, toute la famille, grands et petits, s'agenouille pour recevoir la bénédiction paternelle.

Le moment des réunions est arrivé. Les parents assistent au dépouillement de notre bel arbre de Noël, et quantité de cadeaux sont distribués. Cette joyeuse et intéressante journée se finit dans la joie.

Espérons que les pauvres gens, secourus par nos aumônes, la passeront dans le bonheur et la tranquillité du coeur.

Thérèse DENISET.
Couvent de Sainte-Agathe (grade VIII).

* * *

Le Temps des Fêtes

Aimeriez-vous savoir pourquoi nous avons tant hâte de voir arriver Noël et le jour de l'an? Voici les raisons: Noël d'abord, comme nous le savons tous, arrive le 25 décembre et ramène avec lui la messe de minuit et les églises si bien décorées qui nous rappellent la nativité de Notre-Seigneur. Ce sont surtout les petits enfants qui sont heureux ce jour-là d'aller voir le petit Jésus à la crèche.

C'est aussi vers le temps de Noël que nous commençons à avoir du plaisir avec les patins, les traîneaux et tous les autres amusements de l'hiver. Nous sommes fiers aussi de voir arriver les vacances, non parce que nous n'aimons pas l'étude, mais afin de nous reposer pour pouvoir travailler avec plus d'ardeur au commencement de la nouvelle année.

Ensuite vient le jour de l'an. Nous sommes certainement tous heureux d'assister à la première messe de l'année; et nous, les enfants, de recevoir la bénédiction soit de notre père ou de notre mère. Nous nous empressons de remercier Dieu de nous avoir conservé une bonne santé et bien plus, la vie pendant l'année qui vient de s'écouler. Est-ce que ce ne sont pas de bonnes raisons pour avoir hâte de voir arriver ces deux belles et grandes fêtes?

Agnès MONIBEAU.
Ecole Dandurand, Hayward (grade VIII).

AMUSONS-NOUS

Grelot, grelot, combien ai-je de pierres dans mon sabot?

Les joueurs — ils peuvent être 2, 3, 4 ou 5 — se partagent un nombre égal de petits cailloux. Chacun dissimule les siens dans sa poche ou son tablier. Un enfant présente aux autres sa main droite, fermée, dans laquelle il a mis un certain nombre de cailloux.

— Grelot, grelot, combien ai-je de pierres dans mon sabot? demande-t-il.

Chaque joueur fait sa réponse. Comme le chiffre indiqué est rarement exact, chacun donne au questionneur un nombre de pierres égal à la différence qu'il y a entre le chiffre indiqué par lui et le nombre de pierres contenues dans la main fermée. J'admets que Renée ait eu 16 pierres dans sa main. Si Marthe croit qu'elle en a 10, Georgette 2, et Marcelle 17, Marthe donnera à Renée 6 cailloux, Georgette, 14 et Marcelle 1.

Ensuite, ce sera au tour de Marthe de questionner ses amies, puis à celui de Georgette, etc... La personne qui gagne est celle qui finit par accaparer tous les cailloux des joueurs.

Ce jeu d'appartement amuse aussi bien les petits garçons que les petites filles.

* * *

On dit à Bébé:

Ne demande jamais rien à table: les petits garçons doivent attendre qu'on les serve.

Or, l'autre jour, on oublia de servir Bébé. Que faire?

Bébé réfléchit, cherche le *moyen de se rappeler au souvenir de sa maman.* Puis tout à coup:

— Maman, les petits garçons qui meurent de faim, est-ce qu'ils vont au Paradis?

LA PETITE HISTOIRE MANITOBAINE

Généalogie de quelques-unes des familles de la paroisse de Lorette

(Cinquième article)

Le famille Lagimodière

Voici un nom bien connu dans l'Ouest canadien.

Jean-Baptiste, le premier de ce nom du Manitoba, était un trappeur renommé et un marcheur infatigable. C'est lui qui, durant l'hiver de 1815, fut chargé par le représentant de la compagnie de la Baie d'Hudson, à la Rivière-Rouge, d'aller porter un message très important à Lord Selkirk, de passage à Montréal. Il avait à déjouer, à force de vigilance et de détours sans nombre, les émissaires de la compagnie rivale, la Compagnie du Nord-Ouest. Il le fit avec succès et parcourut en 36 jours cette distance de plus de 1,300 milles.

Désireux de reconnaître un si grand dévouement, Lord Selkirk demanda à Jean-Baptiste Lagimodière quelle faveur il pourrait bien lui accorder en retour. "Des prêtres, donnez-nous des prêtres", répliqua celui-ci. Trois ans plus tard les abbés Provencher et Dumoulin venaient apporter la Bonne Nouvelle à la Rivière-Rouge et y jetaient les bases de l'Eglise de l'Ouest.

C'est aussi l'épouse de ce même Jean-Baptiste Lagimodière qui fut la première femme blanche à venir vivre dans l'Ouest, où elle arriva en 1807, et ses enfants furent les premiers enfants blancs nés dans l'Ouest.

Ce nom de Lagimodière n'est, toutefois, qu'un surnom. L'ancêtre de cette famille était un Lecompte.

I — Samuel, fils de Noël Lecompte et de Françoise Letellier, naquit dans la paroisse de Saint-Georges, ville de Saint-Lô, évêché de Coutances, en 1667. Il était donc Normand, comme grand nombre des premiers habitants du Canada.

Il vint au Canada vers 1693, et il apparaît avec le titre de chirurgien. Un peu plus tard il est mentionné comme marchand. Peut-être que la profession de chirurgien n'était pas assez payante, et il trouva son avantage dans le commerce. Il est connu alors sous le nom de Lecompte de la Villemaudière.

Etabli à Château-Richer (près Ste-Anne de Beaupré) il y contracte un premier mariage (11 avril 1695) avec Anne Jobidon (elle signe aussi "Bidon"), veuve de Jean Boette. Cette fois, il signe Lecompte, sieur de la Vimaudière.

Le 22 juillet 1705, à Saint-Nicolas, près Québec, il épouse en secondes noces Marie-Jeanne Jérémie. Et un peu plus tard (1714) son nom s'est mué, de nouveau, et c'est Lecompte de la Gimaudière. Depuis, on a écrit Lagimonière (et le R. P. Morice prétend, je ne sais pour quelle raison, que c'est la bonne manière d'écrire ce nom). Enfin de nos jours on ne voit que Lagimodière.

C'est de ce second mariage que descendent nos Lagimodière.

La famille Jérémie était très nombreuse. Une soeur de Marie-Jeanne, Charlotte, épousa Claude Le Pelé, sieur de Mézière. Un de ses frères, Nicolas, accompagna le Chevalier d'Iberville dans ses fameuses excursions contre les Anglais, à la Baie d'Hudson. Il demeura même pendant six ans (1709-1714) commandant du fort Bourbon (aujourd'hui Fort Nelson) et fit un intéressant rapport de ses excursions et de son séjour dans cette région de la Baie d'Hudson. (La Société Historique de Saint-Boniface, par les soins de M. le juge Prud'homme, publia ce rapport en 1912).

Une nièce de Marie-Jeanne, Marie-Charlotte, épousa à Québec, en 1723, Joseph Huppé. Ce M. Huppé serait-il un ancêtre de nos familles Hupé?

Samuel Lecompte de la Gimaudière mourut à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, près Québec, le 30 juin 1715.

II — Joseph, l'aîné du second mariage de Samuel, fut baptisé à Château-Richer (23 mai 1707). A ce temps-là, c'est encore Lecompte, sieur de la Vimaudière.

Le 20 février 1730, il épouse, à Charlesbourg, Madeleine Jacques, fille de Louis Jacques et d'Antoinette Leroux. Il mourut le 24 août 1756, à Saint-Antoine de Chambly.

III — Pierre, le plus jeune de la famille précédente, naquit le 13 juin 1740 à Charlesbourg, et épousa Marie Chefdevergue (21 mai 1764), à Saint-Antoine de Chambly. Marie Chefdevergue était fille de Louis et d'Elizabeth de La Porte. Pierre Lecompte se marie sous le seul nom de Lavimaudière.

IV — Jean-Baptiste, dont nous avons parlé au commencement, vint, jeune homme, à la Rivière-Rouge en 1800, retourna dans le Bas-Canada en 1806, y épousa Marie-Ange Gaboury dans le cours de l'hiver, et repartit avec sa femme pour "les pays d'en haut" au printemps 1807.

Marie-Anne Gaboury était née à Trois-Rivières le 6 novembre 1782, de Charles Gaboury et de Marie-Anne Tessier. La famille Lagimodière demeurait à Maskinongé, et c'est là qu'eut lieu le mariage le 21 avril 1807.

Il s'écoula 11 ans avant que Mme Lagimodière eut le bonheur de voir d'autres femmes blanches venir au Manitoba. Elle vécut jusqu'à l'âge de 96 ans et mourut en 1878. Son mari mourut en 1850.

V — Jean-Baptiste est le premier garçon blanc né dans l'Ouest. Il naquit au cours d'un voyage dans la prairie, au sud du Fort des Prairies (Edmonton) en août 1808. De là lui vint le nom de La Prairie, que lui donna sa mère, et sous lequel il fut toujours connu. C'est lui que, tout jeune, une sauvagesse, éprise de sa beauté, chercha à dérober à sa mère. C'est lui aussi qu'un chef Pied-Noir voulut acheter au prix de toute sa caravane de chevaux. Il épousa Marie Harisson, qui mourut le 27 juillet 1865, à l'âge de 50 ans. Vers 1872, il vint demeurer avec son fils Elzéar à Lorette, où il mourut le 10 septembre 1886 et fut inhumé à Saint-Boniface. C'est lui qui donna à l'église de Lorette sa première cloche, celle qui est encore dans le clocher du couvent.

VI — Elzéar naquit à Saint-Boniface en 1838, épousa Sara Goulet, et mourut le 11 mars 1916. Il fut un des fondateurs de la paroisse de Lorette. Son épouse, Sara Goulet, mourut à Lorette le 3 novembre 1926, à l'âge de 87 ans et huit mois.

VII — William, né à Saint-Boniface en 1859, de même que Michel, né en 1866, et Mmes Odule Ferland, Philippe Savoie, Joë. Rheault, sont encore vivants dans notre paroisse. Leurs descendants font partie de la huitième génération.

J.-C. SAINT-AMANT, ptre.

Livres à lire

Le Catéchisme du Citoyen

D'après les enseignements pontificaux. Par Henri Brun — Préface de l'abbé Bergey, député de la Gironde — Un fort volume in-8 couronne — Prix franco: France, 14 fr.; étranger, 15.25 — Aubanel fils aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

Malgré les efforts de rapprochement, faits un peu de tous côtés, jamais les catholiques français n'ont été aussi divisés que de nos jours. Si fâcheuse que soit cette diversité, il serait vain d'espérer la supprimer; car elle a des racines qui plongent très loin dans les traditions de famille, dans les tempéraments et dans l'éducation.

Mais il y a une plate-forme où tout le monde peut se rencontrer sans avoir à craindre d'aliéner la moindre parcelle de ses préférences personnelles, si toutefois elles sont honnêtes et légitimes; c'est la plate-forme civique et encore à la condition que ses assises ne puissent prêter à aucune critique et que tous les matériaux destinés à les édifier soient, doctrinalement parlant, au-dessus de tout soupçon.

Cette condition, Rome seule peut la réaliser, parce que seule, elle a l'autorité pour cela et parce qu'en outre, elle est seule gardienne des principes éternels sur lesquels s'édifient les sociétés.

S'inspirant de ces vérités, M. Henri Brun, l'auteur si justement apprécié de "la Cité Chrétienne", dont le succès est loin d'être épuisé, nous donne un résumé de son livre sous le titre: "Catéchisme du Citoyen, d'après les enseignements Pontificaux".

Allégé de toutes références inutiles, ce livre, clair, précis et instructif, a le grand mérite de rester l'écho impartial et très fidèle de la parole même des Papes. Pour en corser l'intérêt, l'Auteur a eu l'heureuse inspiration de clore chacun des chapitres du volume par une "lecture" de quelques lignes, extraites des oeuvres de nos auteurs catholiques les plus éminents.

Si nous ajoutons que la présentation matérielle ne laisse rien à désirer, nous aurons résumé tout le bien que nous pensons de cet ouvrage, qui peut aider si puissamment à l'union de tous les catholiques et auquel nous souhaitons la plus large diffusion et le plus franc succès.

Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie

Par un professeur de Grand Séminaire, docteur en théologie, et en philosophie — Collection "La Prière et la Vie Liturgiques" — Un beau volume in-8 couronne, sous couverture impression rouge et noire — Prix franco: France, 9.25; étranger, 10.20 — Aubanel Fils Aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

"La Prière et la Vie Liturgiques" ont pour centre Jésus-Eucharistie. Leur base inébranlable est la foi en la présence réelle. Telle est la raison d'être de ce livre dans la collection nouvelle.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur aime à citer saint Thomas et à renvoyer souvent à ses oeuvres. Son travail aborde les questions les plus variées et les plus pratiques, touchant la présence du corps de Jésus dans l'hostie.

On a souligné avec soin l'harmonie parfaite qui existe entre la doctrine théologique et l'enseignement contenu dans les textes et les rites liturgiques. Ce point de vue spécial est particulièrement intéressant.

Ce livre sera utile non seulement aux prêtres mais encore aux fidèles qui tous ont profit à connaître davantage le dogme eucharistique. Il est indispensable à toutes les personnes qui ont à enseigner ce dogme ou qui veulent l'étudier plus à fond.

La Liturgie Byzantine et l'Union des Eglises

Par l'abbé Chevalier de Corswarem, docteur en philosophie, archiviste de la Collégiale de Tongres — Un beau volume in-8 couronne, sous couverture impression rouge et noire — Prix franco: France, 9.25; étranger, 10 fr. — Aubanel fils aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

Mettre en relief les influences byzantines sur nos usages latins, tel est l'un des mérites principaux du nouvel ouvrage, plein d'actualité, de M. l'abbé Chevalier de Corswarem.

Dans des chapitres particulièrement intéressants, le savant auteur, spécialisé dans ces études, analyse les influences byzantines à Rome, à l'époque de la formation du rite latin.

Non moins suggestif est le chapitre consacré à l'étude des principaux caractères de la liturgie byzantine.

Enfin pour terminer l'auteur signale, d'une façon succincte, l'action des Pontifes de Rome, en faveur de l'Union des Eglises, ainsi que son opportunité aux temps actuels. Maintenant que l'orthodoxie est disloquée, que les calamités actuelles appellent une réorganisation de la Russie, dont l'importance de l'église orthodoxe dépasse largement celle des autres églises séparées, n'est-ce pas le moment propice pour se souvenir que l'Eglise du Christ dépasse les limites des nations et qu'il ne doit y avoir qu'un troupeau.

Entre Chair et Croix

Par Thérèse-Marie de Cours — Un beau volume in-16 jésus — Prix franco: France, 11 fr.; étranger, 12 fr. — Aubanel fils aîné, éditeur, 15, Place des Etudes, Avignon

"Entre Chair et Croix", d'une inspiration vivante et personnelle, se divise en deux parties: la première comprend vingt-deux pièces de rythmes variés; parmi elles: "Saint François d'Assise et quelques mystères de sa vie", "Epopée spirituelle de sainte Claire", "Au Frère Corps", "Chant de la bonne Terre".

La deuxième partie de l'ouvrage assemble une cinquantaine de pièces sous le titre générique "Soleils et prières". On y peut lire: "A la main du Prêtre qui pardonne", "Adieu pins de Dax, adieu bel Adour", "Rome a le grand Secret divin", "Le Rire de Satan, le Cri du Golgotha".

"Daigne saint François d'Assise agréer l'offrande d'entre chair et croix et qu'à la lecture de ses vers, nombre se laissent prendre aux "charmes de Dieu". (Père Godéfroy, F.M.)

Superbe résistance d'un curé français et de ses ouailles

Paris — Ralliés autour de leur curé, les citoyens du village français de Villedieu combattent énergiquement pour leur existence.

Perché sur le flanc ensoleillé des Vosges, ce paisible petit village doit être rasé à coups de canon afin d'agrandir le camp d'artillerie de Valhadon. En fouillant les vieux livres de lois, le curé a découvert qu'on ne peut fermer son église tant qu'il y aura deux fidèles assistant à la messe, et il prêche bravement la résistance aux villageois. Les journaux de Paris ont été saisis de l'affaire et ont pris la défense du village, disant que la grande guerre en a déjà trop détruits.

Le gouvernement français avait décidé depuis 1911 de détruire le village pour le convertir en champ de manoeuvres.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85⅝	$4.86⅔
Franc français	4.01	19.3
Belga belge	13.90	13.9
Franc suisse	19.40	19.3
Lire italienne	4.37	19.3
Couronne suédoise	26.89	26.8
Couronne norvégienne	25.82	26.8
Couronne danoise	26.83	26.8
Mark allemand	23.91	23.8
Couronne hollandaise	40.25	40.2

LE MARCHE

18 JANVIER 1927

Bouvillons—	
Excellents	$6.50—$6.75
Bons	$5.75—$6.25
Moyens	$5.50—$5.50
Ordinaires	$4.50—$4.75
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.50
Assez bonnes	$4.50—$5.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$5.00—$5.25
Bonnes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.50—$3.75
Pour conserves	$2.00—$3.25
Taureaux—	
De choix	$3.75—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.00
Moyens	$3.00—$3.25
Communs	$2.50—$2.75
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$4.50—$4.75
Bons	$3.25—$4.25
Taures à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$3.00—$3.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.25—$5.50
Bons	$4.00—$5.00
Veaux—	
De choix	$9.00—$10.50
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.50—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux bons	$9.00—$10.25
Agneaux ordinaires	$7.00—$8.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$11.83
Très gras	$10.75
Lourds	$10.25
Très lourds	$9.75
Porc d'étal	$10.75
Légers	$10.75
Inférieurs	$7.75
Truies No 1	$9.25
Truies No 2	$9.25
Verrats	$6.00
PRODUITS	
Beurre— Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .42½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .50
Premiers	$ .45
Seconds	$ .35
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.10
Farine— Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.55
2 sacs de 49 livres	$4.60
4 sacs de 24 livres	$4.65
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.55
2 sacs de 49 livres	$4.60
4 sacs de 24 livres	$4.65
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.55
2 sacs de 49 livres	$4.60
4 sacs de 24 livres	$4.65
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.55
2 sacs de 49 livres	$4.60
4 sacs de 24 livres	$4.65
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.20
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$21.00
Mil. No 2	$19.00
"Red Top" No 1	$15.00
"Red Top" No 2	$13.00

Cours du grain fourni par La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 17 janvier 1927

Grains	Mardi 11 jan.	Merc. 12 jan.	Jeudi 13 jan.	Vendi 14 jan.	Samedi 15 jan.	Lundi 17 jan.
Blé No 1 Nord	1.32¾	1.34⅜	1.34	1.33⅞	1.34¼	1.34
2 Nord	1.27⅞	1.29⅞	1.29	1.28⅞	1.29	1.29
3 Nord	1.20⅜	1.21⅛	1.21¼	1.21⅛	1.21⅞	1.21⅛
Avoine 2 CW	.57⅞	.58⅛	.58⅛	.57⅛	.57⅞	.57⅛
3 CW	.52⅜	.52⅜	.52⅜	.52	.52⅜	.51⅞
Orge 3 CW	.65⅞	.66⅛	.66⅞	.65⅞	.66⅞	.65⅞
4 CW	.64¼	.65⅛	.65⅛	.64⅛	.64⅞	.64⅛
Lin 1 NW	1.83⅞	1.87⅞	1.87	1.85⅛	1.88¼	1.87⅞
2 CW	1.79⅞	1.83⅛	1.82⅞	1.81⅞	1.84	1.83⅛
Seigle 2 CW	.93⅛	.95⅛	.95⅛	.94⅛	.95⅛	.94⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.30⅞	1.32⅛	1.31⅞	1.34⅛	1.31⅞	1.31⅛
Avoine 2 CW	.57⅞	.58⅛	.58⅛	.57⅞	.58	.57⅞
Orge 3 CW	.66	.67	.66⅛	.66⅞	.66⅞	.66⅛
Seigle 2 CW	.93⅜	.95⅛	.95⅞	.94⅛	.95⅞	.94⅛
Options						
Blé Mai	1.33⅞—	1.35⅛	1.34⅞—	1.34⅛—	1.34⅞—	1.34⅛
Juillet	1.32⅞—	1.34	1.33⅛	1.32⅞—	1.33⅛	1.33⅞—
Octobre	1.23⅞	1.25⅛	1.25⅛	1.24⅞	1.25	1.25
Avoine Mai	.58⅞	.59	.59	.58⅛	.58⅛—	.58⅞
Juillet	.56⅛	.57⅛—	.57—	.56⅞—	.56⅛	.56⅞
Octobre	.51⅛	.51⅞	.51½—	.51⅛	.51⅞	.51⅛
Orge Mai	.70	.71	.70⅞	.70⅛	.70⅞	.70⅛
Juillet	.68⅛	.69⅛—	.69	.68⅞	.68⅞	.68⅞
Lin Mai	1.90⅛	1.94⅞	1.94	1.92½	1.95	1.94⅛
Juillet	1.92⅞	1.97	1.96⅛	1.95	1.97	1.96⅛
Octobre	1.95	1.99	1.99	1.97½	1.99	1.97⅛
Seigle Mai	.98⅞	1.00⅞	1.00⅞	.99⅛	1.00⅞	.99⅛
Juillet	....	....	....	....	.99⅞	.98⅛
Octobre	....	.96⅛	.95	.94⅞	.95	.95

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

VAL MARIE

Terres disponibles et "homesteads"

Nous avons annoncé que plusieurs sections de bonne terre en friche dans la vallée, près du village, sont à vendre pour les amateurs qui auraient quelques milliers de piastres comptant en acompte. D'autres fermes bien bâties et en culture sont aussi à vendre, moitié ou plus comptant. Quelques-unes sont à louer. Par endroits se trouve aussi du terrain de pacage à utiliser. Nous répétons cela, car nous venons d'apprendre que notre député au fédéral, M. G. Spence, va faire ouvrir d'autres terres à l'ouest du village, au printemps. C'est, en particulier, à ceux qui ont des enfants à placer à prendre leurs précautions en conséquence. Nous aimerions bien voir surtout des Canadiens grossir notre groupe, qui ne tarderait pas à former une bonne paroisse. Il faut savoir profiter des bonnes occasions. Quand la ligne que l'on continue cette année à l'est aura rejoint Val Marie, qui sera un point de division, les terres monteront de prix, même celles qui seront achetées maintenant.

• • •

La location des bancs d'église a eu lieu le dimanche 2 janvier et chaque famille est venue retenir ses places.

• • •

Nous souhaitons la bienvenue à Mme veuve A. Morin, et son fils, F. Morin, de Ferland, venus s'établir parmi nous.

• • •

On est en train de terminer la construction d'un nouveau pont en fer à l'est du village, vers Coriander et Gergovia. Toujours du progrès!

• • •

Le presbytère aussi sera bientôt terminé et M. le curé pourra avoir un chez-lui comme il convient.

• • •

Nous avons la malle maintenant deux fois par semaine.

SAINT-LOUIS

Noël

La fête de Noël a été célébrée, dans notre paroisse, avec toute la solennité habituelle. L'église, toute décorée et toute illuminée pour la messe de minuit, débordait de fidèles venus en foule pour rendre leurs hommages au Dieu de la crèche. Le choeur de chant, sous la direction de M. McLeod, a très bien rendu la messe de Concorre en quatre parties. Aussi, nous faisant l'interprète de notre population, nous félicitons chaleureusement les chantres de leur succès qui, d'ailleurs, n'est pas leur premier, et nous les encourageons vivement à continuer leur oeuvre admirable qui contribue tant à rehausser l'éclat des cérémonies religieuses.

Messe de minuit — "Minuit, chrétiens", M. Daniel. Orgue, Mère Ste-Théophile. Messe de Concorre en quatre parties (basses: MM. Daniel, Jacques Daniel, fils, Félix Branger, fils, Georges Branger; ténors: MM. Jean Boyer, Berchmans Boucher; altos: MM. McLeod, Donat Klyne, Roch Boucher; sopranos: Mlles Isabelle McLeod et Anna Hudon). Solos: MM. McLeod, Daniel; Mlle Isabelle McLeod, MM. Jean Boyer, Bermans Boucher. Cantiques: "Les anges dans nos campagnes", Jean Boyer; "Il va venir", M. McLeod; "Je crois en vous", M. Daniel.

Messe de l'aurore — "Il est né le Divin Enfant", Félix Branger; "Dans cette étable", Donat Klyne; "Ca bergers, assemblons-nous", Berchmans Boucher; "Adeste Fideles", Roch Boucher.

• • •

Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable: la poésie, la musique, la peinture, les discours publics. — La Bruyère.

GOUVERNEUR

Si la paroisse de Gouverneur est en retard pour faire ses souhaits à tous ses amis par l'intermédiaire du correspondant, vous devez en attribuer la faute à ce dernier, qui a omis sa correspondance la semaine dernière. Heureusement le vieux proverbe est là et nous le prenons pour excuse: "Mieux vaut tard que jamais!"

• • •

Les fêtes nous ont enlevé plusieurs de nos gens qui sont allés passer les vacances ailleurs. Ce n'est pas parce que nous manquons d'amusements dans notre petit village, car l'on trouve du monde aimable même dans les parties les plus reculées de la terre. Aussi nous souhaitons la bienvenue à tous nos visiteurs.

• • •

Nous avons le bonheur d'apprendre que notre école est ouverte depuis le 11 janvier sous la direction de Mlle J. Le Seach, sortant de l'école normale. Elle est catholique et bilingue. A la bonne heure! Il ne faut pas manquer d'offrir nos meilleurs souhaits de succès à la courageuse jeune fille qui n'eut pas peur de faire face à une classe de quarante enfants, du premier grade au neuvième.

• • •

Sur le dernier numéro de la Liberté, chaque paroisse parle de sa messe de minuit. Ici, malheureusement, il faudrait emprunter au village voisin, puisque nous appartenons encore à Ponteix. Espérons que notre tour viendra, à nous aussi, de pouvoir parler un peu de notre église — ne serait-ce qu'une humble chapelle pour l'hiver, surtout pendant lhiver.

• • •

MM. Aimé Bellerive et Desaulniers ont ouvert une nouvelle boutique de voiturier dans l'ancien local du Chintz, lequel est déménagé chez Loiselle.

• • •

M. E. Leger a installé l'électricité dans sa maison.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

COLOMBIE ANGLAISE

MAILLARDVILLE

En visite

M. Régis Hudon, de Mission City, C.-A., chez M. H. Michaud.

M. Laplante, de Sainte-Agathe, Man., de passage à Maillardville, en route pour Los Angeles, Cal., en visite chez M. E. Bohémier, vieux amis des prairies du temps de jadis.

Dîner

Dimanche soir, M. et Mme H. Michaud recevaient, avec leur grâce charmante bien connue, le Comité de Récréation, pour un dîner intime. Y prirent part: le Rév. Père Lestré, curé; M. l'aumônier des Chevaliers de Colomb, le R. P. Bessette; MM. Doherty, Cassidy et Adair.

Séance récréative

Le 9 janvier, la troupe d'acteurs amateurs, sous le patronage des Chevaliers de Colomb, a remporté, dans la comédie "Ruack", un succès sans précédent. Comme toute oeuvre de charité, elle a dû être aidée du miracle de la multiplication des... sièges. La salle archicomble témoignait notre appréciation à l'égard des organisateurs de cette séance, réussie sous tous rapports. La soirée, rehaussée par la présence de notre Rév. Père curé, accompagné du R. P. Bessette, aumônier des Chevaliers de Colomb, se termina au chant national "O Canada".

Banquet

A l'issue de la séance comique et musicale, les dames des C. de C. de la localité donnèrent à la troupe d'acteurs et de musiciens un succulent banquet — bien mérité d'ailleurs — dans les salons de Mme N. Croteau, servi, sous la direction expérimentée de Mme H. Michaud, par Mmes N. Croteau, W. Croteau, O. Hachey, Cox, J. Thomas, et Mlle B. Godin. Plusieurs des confrères de la cour de Maillardville y assistaient.

Résidence temporaire

La Rév. Mère Aimée, supérieure générale des Soeurs de l'Instruction de l'Enfant-Jésus, nous fait l'insigne plaisir de prendre notre couvent pour résidence temporaire, pendant sa convalescence que nous lui souhaitons, dans la circonstance, aussi heureuse que possible.

La meilleure part

Les jeunes filles de Maillardville ne reculent pas devant le sacrifice suprême de consacrer pour toujours leur existence au bon Dieu. Déjà cinq ou six ont quitté le doux nid familial pour mettre leurs talents au service de l'instruction religieuse. Marchant sur les traces de ces vierges du Seigneur, Mlle A. Croteau laissera ses bons parents, ses nombreuses amies, le 25 janvier, pour le noviciat des Soeurs de l'Enfant-Jésus à Prince-Albert, Sask. Puisse Dieu bénir le sublime détachement de sa servante et lui atténuer la douleur causée par l'abandon des personnes qui lui sont et lui resteront chères entre toutes!...

Il est à souhaiter que la fillette Christiane B., qui la remplace dans ses fonctions d'aide sacristine, pour l'église de la paroisse, sache comme elle suivre le bon sentier et choisir la meilleure part!

MANITOBA

DUNREA

Le mercredi 5 janvier avait lieu le mariage de M. Jos. Côté, fils de M. Damase Côté, avec Mlle Cirilla Sainte-Croix, fille de M. Jotiste Sainte-Croix, tous deux de Dunrea. Aux nouveaux époux nous souhaitons bonheur et prospérité.

• • •

M. l'abbé Alexandre Boulet, vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface, passe la semaine chez son père, M. Nap. Boulet.

• • •

Les Chevaliers de Colomb de Dunrea sont à organiser une soirée dite de "paniers"... au profit de l'église. Il y a du pour et du contre, car nous n'avons jamais vu cela à Dunrea; mais si nous n'essayons pas, nous ne pourrons pas dire que ça ne vaut rien. Si cela réussit ailleurs, je ne vois pas pourquoi cela ne réussirait pas à Dunrea. Alors, Mesdames et Mesdemoiselles, nous comptons sur vous, ou plutôt sur vos paniers... Faites-les beaux pour qu'ils rapportent le plus possible, et faites-les bons pour flatter le goût le plus possible, et ainsi nous aurons atteint un nouveau succès, et pour le présent et pour l'avenir.

TRANSCONA

L'ouverture des parties de cartes à Transcona aura lieu dimanche prochain, à 8 heures précises. La première partie sera organisée par Mme Joseph Blais. Il y aura de beaux prix et on est à préparer un beau programme musical pour la circonstance. Une cordiale bienvenue à tous. Ces parties de cartes sont données au profit de l'école.

NOUVELLES DE PARTOUT

Prince-Albert va avoir un parc national

Régina — L'hon. T.-C. Davis, ministre des affaires municipales, a reçu avis du département de l'Intérieur à Ottawa, que la levée des plans pour le Parc National de Prince-Albert va commencer dès le printemps.

Une région de 850 milles carrés à 60 milles au nord de Prince-Albert, constitue l'étendue de ce parc national qui comprend plusieurs lacs et qui sera une attraction pour les touristes.

Le gouvernement y construira des routes d'automobiles du genre de celles des parcs nationaux de Banff et de Jasper.

Un voyage des Canadiens-français de l'Ontario-nord au Québec

Montréal — M. l'abbé P.-M. Roussel, missionnaire colonisateur pour la région du Sault-Sainte-Marie, est actuellement à Montréal pour s'entendre avec les autorités du C.N.R. sur l'organisation d'un voyage des Canadiens français de l'Ontario-Nord dans la province de Québec au mois de juin prochain.

Au mois de juillet, après les foins, on organisera un voyage de la province de Québec dans l'Ontario-Nord, afin de rendre la visite que nos compatriotes de cette région feront ici.

On s'entendra sur la date de ces différents voyages pour permettre à ces voyageurs de prendre part au voyage que le "Devoir" fera en Acadie au mois d'août prochain.

La récolte dans l'Ouest

La valeur totale des produits de la ferme récoltés dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, au cours de l'année écoulée, a diminué de $56,000,000 sur celle de 1925, d'après des calculs établis par le "Manitoba Free Press". Ces chiffres sont publiés dans la revue agricole de ce journal.

La valeur totale approximative des produits de la ferme dans les trois provinces en 1926 est citée comme étant de $482,322,017.27, à comparer avec $538,397,170.62 en 1925.

Dans ses commentaires sur cette dépréciation, le "Free Press" dit:

"La valeur totale des récoltes démontre une baisse approximative d'environ $56,000,000 sur les résultats obtenus en 1915 et toute cette somme, et même quelques autres millions, ont été perdus sur le total des grains reçus et mis sur le marché, cette différence étant principalement due à la mauvaise température pendant la récolte et le battage. Quoique la différence soit considérable actuellement, cela n'implique pas une réduction entière des récoltes de l'année du total de ces montants, mais tandis que la récolte a été fort considérable, le retard dans le transport a démontré que quelques 30,000,000 de boisseaux de moins n'ont pas été inspectés, à comparer avec les cinq mois correspondants de 1925.

"Une partie de cette différence, cependant, constitue une perte totale, parce qu'elle est due à un pourcentage plus considérable de grain de moindre qualité. Il est impossible de tomber de 50 pour cent à 46 pour cent, sans qu'il en résulte une perte monétaire.

"L'ombre au tableau n'est pas aussi accentuée qu'on pourrait le supposer, vu que d'autres parties de l'agriculture se sont mises en relief.

"Le gain le plus appréciable provient des bestiaux, qui est de deux millions et demi plus considérable qu'en 1925, et pour un chiffre bien moins considérable que celui mis sur le marché en 1925. Ceci démontre que les prix des têtes de détail se sont maintenus et une enquête des prix sur les divers marchés indiquent que les prix ont été plus uniformes et que la qualité des animaux s'est améliorée. Tous les marchés démontrent une augmentation sur le nombre des meilleurs spécimens de porcs."

Garçons de ferme belges pour l'Ouest

A la suite de l'avis aux fermiers publié dans les derniers numéros de décembre de la Liberté, voici la liste des noms de ceux qui ont retenu un ou deux garçons de ferme, Belges catholiques parlant français.

Ces employés seront envoyés dans l'Ouest dès leur arrivée au pays, c'est-à-dire à la fin de mars ou au commencement d'avril au plus tard.

Victor Lauviet, de Cardinal, Man.
Laurent Foidart, de Bruxelles, Man.
Alex. Laurin, de Dufresne, Man.
Zacharie Robert, de Letellier, Man.
Joseph Robert, de Richer, Man.

Comme il nous viendra probablement quelques hommes de plus que le nombre demandé pour les trois provinces de l'Ouest, ceux qui n'ont pas encore fait leur demande pourraient nous avertir avant le commencement de mars et nous les servirons le mieux possible tant que nous aurons des hommes.

A. LEPAGE,
Missionnaire colonisateur,
353, rue Craig Ouest,
Montréal, P. Q.

Les chutes Niagara vont-elles disparaître?

Madison, Wis. — Le temps et la nature régleront éventuellement la question du détournement des eaux des grands lacs, a dit Frank-B. Taylor, géologue de Fort Wayne, Indiana, devant les membres de la Société géologique d'Amérique.

Si l'élévation actuelle du bassin des grands lacs se continue, a affirmé M. Taylor, le temps et la nature, vers l'an 5100, donneront une décision en faveur de Chicago. Les quatre lacs supérieurs se déchargeront à Chicago et les chutes de Niagara deviendront sèches, à cause du soulèvement de la terre, à Buffalo.

M. Taylor a basé ses précisions sur les travaux du Dr G.-K. Gilbert et M. Sherman Moore, géologues du Michigan, dont les études indiquent que la région du lac Huron s'est élevée, depuis 2700 ou 3000 ans, de près de 1.48 pied par siècle.

Un externat classique à Montréal

Montréal — Nous apprenons d'excellente source que Messieurs de Saint-Sulpice, qui dirigent le collège de Montréal, le Séminaire de Philosophie et le Grand Séminaire, ont été invités à fonder un externat pour les élèves du cours classique. Ces messieurs n'ont pas encore fait connaître officiellement leur décision; mais on croit qu'ils accepteront la proposition.

L'externat sera fondé probablement dans le nord de la ville; mais il est aussi question de l'est, voire du Parc de Maisonneuve.

Lait végétal

On construit actuellement au Canada une fabrique destinée à produire un lait végétal, qui sera mis en vente comme succédané du lait de vache. Dans certains pays, du reste, et notamment en Chine, on ne consomme jamais le lait de vache ou d'autres animaux. Les habitants du Céleste Empire ne se servent que de graines de soja pour la préparation de leur lait. Or, c'est précisément ce que la Société canadienne se propose de faire. Elle importera provisoirement de Chine des graines de soja, mais elle espère que, dans un avenir prochain, le soja sera cultivé au Canada. Le soja est une espèce de fève extrêmement nourrissante, dont on extrait de l'huile, et qui laisse après extraction de cette huile un tourteau alimentaire apprécié par le bétail. On a réussi à le cultiver dans le midi de la France, et il est à souhaiter que cette culture s'étende. Alterné avec le blé, le soja accroît le rendement de la céréale dans des proportions notables. Le lait de fèves de soja a été soumis aux épreuves les plus rigoureuses et les plus probantes par des chefs de cuisine, des boulangers, des pâtissiers, etc. Les expérimentateurs ont été unanimes à reconnaître que ce produit était bien supérieur au lait de vache. De plus, ce lait végétal coûtera sensiblement moins cher.

Le niveau intellectuel des enfants anglais nés pendant la guerre

Londres — Les autorités scolaires de Grande-Bretagne constatent avec regret que la majorité des élèves âgés d'une douzaine d'années admis dans les établissements secondaires, après avoir passé cinq ou six ans dans les écoles primaires, sont, au point de vue intellectuel, lamentablement en retard sur les enfants nés avant 1914.

Les professeurs et les instituteurs sont, d'une façon générale, d'accord pour dire que les facultés mentales des écoles d'aujourd'hui sont inférieures à celles des enfants qui les ont précédés dans les institutions secondaires du pays; mais M. Wright, le directeur du collège de Nottingham, est le premier qui ait attribué aux privations et aux souffrances des années de guerre le manque d'aptitude au travail des élèves actuels.

A une réunion d'instituteurs, il a en effet déclaré:

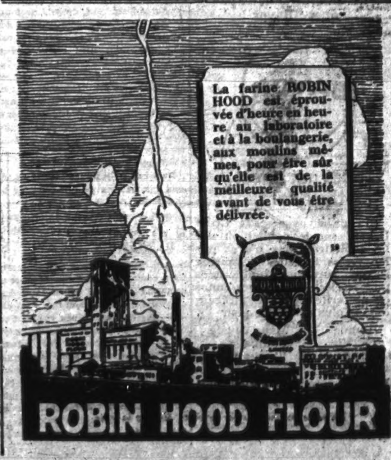
"Il ne fait aucun doute que les enfants nés pendant la guerre et même en 1919 sont venus au monde handicapés, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue physique. Ils semblent avoir un esprit inerte et, à mon avis, ce défaut est dû aux privations subies par ces écoliers pendant les premières années de leur vie. Moi qui ai étudié cette question de première importance, je suis convaincu qu'il ne s'agit pas de paresse, mais bien d'inertie mentale, et je ne pense pas que l'intellect des écoliers admis dans les établissements de l'instruction secondaire puissent remonter au niveau normal avant 1931, au plus tôt.

L'huitre et ses ennemis

Sait-on que si l'huitre n'avait pas tant d'ennemis acharnés à sa perte, elle abonderait d'une façon scandaleuse. Car elle est d'une fécondité prodigieuse. A un an, elle produit déjà 100,000 oeufs; 250,000 à deux ans et près de 800,000 au cours de la troisième année. Mais elle a des ennemis terribles: les crabes, les étoiles de mer, les bigorneaux, et même, qui l'eût cru, les paisibles moules sont ses plus puissants destructeurs. Il y a aussi l'homme. Mais, dira-t-on, tout au contraire, l'homme la soigne, la cultive, la nourrit. Oui, mais c'est pour la dévorer...

Le critique est un homme qui sait lire et qui apprend à lire aux autres. — Sainte-Beuve.

Le coeur est une porcelaine qui se brise mais ne se raccommode pas. — Bazin.



A Travers les Centres Français

Nos correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

A la mémoire de M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, curé fondateur de St-Pierre

Les paroissiens de Saint-Pierre ont le culte de la reconnaissance. A peine avaient-ils conduit à sa dernière demeure celui qui les avait desservis pendant 46 ans, que l'on parlait déjà d'élever sur sa tombe un monument digne de sa mémoire. Son successeur n'a eu qu'un mot à dire pour exciter la sympathie la plus franche à l'égard du "monument Jolys". Ce monument rencontre si bien les désirs des amis aussi bien que des paroissiens anciens et actuels de Saint-Pierre, que le Comité paroissial croit pouvoir arriver à son but sans faire d'appel particulier. Il compte sur les offrandes spontanées pour recueillir les fonds nécessaires, c'est-à-dire la somme de $1,500.

Le groupe des "Saint-Pierrois" de la Floride, en un geste magnifique, a démontré combien on a raison de compter sur la générosité de ceux qui ont su connaître et pu apprécier les grandes qualités du vénérable défunt. La somme de $265 a été recueillie là-bas en un tour de main. Les donateurs nous pardonneront bien de faire connaître leur générosité. Elle peut si bien servir d'exemple! Ont donc contribué, de la Floride, au "Monument Jolys": MM. Adhémard Renuart, $100; Achille Renuart, $25; Denis Renuart, $25; Armand Renuart, $5; Ernest Fontaine, $5; Amédée Renuart, $5; Joseph Lapalisse, $2; Léon Renuart, $5; Joseph Préfontaine, $5; Augustin Labelle, $4; Lucien Renuart, $5; Pierre Udry, $5; Marie-Joseph Renuart, $10; Georges Lussier, $2; Adrien Hébert, $5; Georges Gratton, $3; Emmanuel Caillon, $5; François Fourbaix, $2; Gustave Miteau, $15; Hélène Renuart, $5; Jean Préfontaine, $5; Geoffroy Croteau, $5; Charles Desjardins, $3; Yvette Sicotte, $2. Total: $265.

Le jour même où cette liste fut lue du haut de la chaire de notre paroisse, M. le curé était heureux de voir de ses fidèles suivre l'exemple de leurs compatriotes du sud, offrant leur $25, $50, $100, tout en s'excusant de ne pouvoir faire plus. Malgré la générosité qui s'affirme de la part d'un certain nombre et d'une manière si substantielle, il est certain qu'il restera de la marge pour les dons plus modestes. Un appel général est donc fait aux amis de M. Jolys, à ses anciens paroissiens comme ceux qui ont été témoins de ses derniers jours. Tous ceux qui voudront bien contribuer au monument Jolys sont priés d'envoyer leur offrande, avant le mois de mars, à M. le curé de notre paroisse.

Le Comité Paroissial,
Saint-Pierre, Man.

STE-ANNE DES CHENES

Naissance

Le 14 janvier — Marie-Aurore, enfant de Denis Desauteis et de Maria Lacoste. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Hébert.

Mariage

Le 5 janvier — M. Alfred Dufault, fils de Louis Dufault et de Elisabeth Hogue, de Saint-Adolphe, conduit à l'autel Mlle Aurore Grouette, fille de Joseph Grouette et de Lucie Nault, de cette paroisse.

Décès

Le 6 janvier, jour des Rois, décédait pieusement, entourée de ses parents, Cécile Mousseau, âgée de 11 ans seulement, enfant d'Octave Mousseau et de Vitaline Magnan.)

Après quatre jours de maladie, l'ange de la mort venait cueillir cette tendre fleur, pour orner le jardin du paradis. Les fleurs les plus tendres ont le parfum le plus doux.

Le service a été chanté le 8 courant par le R. P. Jos. Néron, vicaire.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

Tableau d'honneur de décembre au Couvent

Grade XI: Léona Neault, Germaine Wenden.

Grade X: Jeannette Lanthier, Antonia Neault.

Grade IX: Anastasio Bondoluk, Annie Charnicht.

Grade VIII: Yvonne Guay, Inès Desmarais.

Grade VII: Nathalia Desmarais, Emma Lavack.

Grade VI: Laura Perron, Antoinette Laurin.

Grade V: Marguerite Guay, Gertrude de Montigny.

Grade IV (a): Eugène Ferron, Joseph Guay.

Grade IV (b): Agnès Choquette, Albertine Laurin.

Grade III: Henri Boucher, Marguerite Mahé.

Grade II: Jeanne Gauthier, Sara Gauthier.

Grade I (a): Louis Champagne, Thérèse Guay.

Grade I (b): Thérèse Paillé, Donat Choquette.

Cours préparatoire: Yvonne Desautels, Aurel Neault.

SAINT-LEON

M. et Mme Esdras Payette, de cette paroisse, célébraient, le lundi 3 janvier, leurs noces d'argent. Ces fêtes commencent au pied des autels dans les sentiments d'une joie pieuse et reconnaissante, pour se terminer dans l'intimité du foyer au milieu des membres de la famille et des amis.

C'est pour se conformer au premier article du programme que les heureux jubilaires, dès le matin, assistaient avec piété et recueillement à une grand'messe, avec décor d'usage pour mariage solennel et sermon de circonstance. Intérieurement ils s'inclinaient sous la térieurement ils s'inclinaient sous la main du ministre du bon Dieu qui, vingt-cinq ans passés, avait béni leur union. Le coeur débordant de joie et de reconnaissance, ils demandaient à Dieu de leur continuer ses faveurs pour mener à bien l'oeuvre si bien commencée, l'éducation d'une famille nombreuse et combien chrétienne.

Les membres de la famille et les amis se chargent d'exécuter la deuxième partie du programme de la fête. Sur le soir, ils se pressent nombreux, près d'une cinquantaine, sinon plus! Les invitations ont été limitées à l'exiguité du local bien plus qu'au nombre des amis.

La table du festin est dressée, bien dressée; les heureux jubilaires la président, rayonnants de joie et de bonheur. Sur leur front brillent encore avec un certain éclat les marques d'une jeunesse qui a su résister à l'âge, à bien des travaux et des soucis.

A gauche de Mme Payette, sa fille, son aînée, Soeur Marie-Odile, des Chanoinesses, deux autres Chanoinesses, les Soeurs Marie-Prosper et Marie-Celine, soeurs de l'heureux jubilaire. A droite de ce dernier, le Rév. Père Antoine, curé de Notre-Dame de Lourdes, grand ami de la famille.

Après le "Benedicite", Mlle Marie-Ange Payette, d'une voix douce et émue, au milieu d'un silence sympathique et respectueux, lut, au nom de tous les enfants — il y en a 13 — une adresse toute vibrante des sentiments de filiale tendresse, de joie profonde, et de sincère reconnaissance, dont leurs coeurs sont animés. L'heureux père allait répondre; mais voici un mouvement qui s'esquisse dans l'assemblée. D'un groupe plus compact se détache un brave homme, un ami; c'est le porte parole de tous les amis — M. Grenier, pour ne pas le nommer. Il y va de son petit compliment joliment bien trouvé, redisant à sa façon les joies de cet anniversaire et la part que tous en éprouvent.

La soeur du jubilaire portait un bouquet aux fleurs argentines, fait de billets de $1.00 — il y en avait 28 — et en plus une petite pièce de 50 sous en or. Le tout fut présenté avec délicatesse à Mme Payette.

M. Payette veut répondre, mais l'émotion coupe bien vite son éloquence. On a compris, on s'assoie, et le repas commence. J'ai dit que la table était dressée, bien dressée; j'aurais dû dire chargée. Elle est un peu petite. Ceux qui attendent, sans doute pour égayer les convives et tromper leur attente, exécutent des chants et de la musique.

C'est ensuite le tour du P. Antoine, qui se réclame de son double titre d'ami de la famille et de prêtre pour dire un mot aux vénérés jubilaires sur la joie et les émotions du jour. La première table est finie et est remplacée par une deuxième et une troisième. Les chansons sont interrompues par les histoires dont M. Côté a le monopole. C'est bien beau, mais il faut se quitter. Plus d'un s'est dit: nous recommencerons, ou mieux, nous en ferons autant. Ils sont cinq, en effet, dans la paroisse, qui doivent célébrer au cours de l'année leur 25ème anniversaire. A bientôt, oui, mais revenons aux heures du jour pour leur redire avec toute notre joie de leur bonheur nos voeux pour une vie encore longue et heureuse.

SAINT-BONIFACE

Le concert Imandt-Morin

Robert Imandt est né en 1894 au village de Coupvray, sur la Marne. A l'âge de onze ans, le célèbre Joachim l'accepta non seulement comme élève, mais comme un véritable membre de sa propre famille, ce qui procura à ce jeune élève l'avantage de vivre dans un milieu tout pénétré de l'esprit des grands classiques.

Depuis ses débuts à Berlin, à l'âge de treize ans, Robert Imandt a joué à Paris, dans la province française, en Allemagne, en Pologne et à travers les Etats-Unis et le Canada.

Partout l'on se plait à admirer sa belle sonorité, son interprétation et par-dessus tout sa grande musicalité. Quoique considéré comme un classique, Robert Imandt est un interprète avisé des Modernes qu'il a contribué à faire connaître et apprécier, particulièrement aux Etats-Unis.

Un de ses grands succès, toujours, est la Sonate de César Franck qu'il jouera ici. C'est le chef-d'oeuvre de la littérature moderne pour violon. Depuis Beethoven et sa Sonate à Kreutzer, il n'avait été rien écrit d'aussi solide ni d'inspiration aussi élevée pour violon et piano.

Le partenaire de M. Imandt au piano est tout à fait digne de lui. C'est M. Léo-Paul Morin, un Canadien français, qui a fait une brillante carrière en France et plusieurs tournées de concerts dans les pays européens. Champion convaincu des compositeurs modernes, son programme comprendra plusieurs pièces de piano de maîtres contemporains. Même on nous assure qu'il jouera une pièce d'un compositeur canadien de grand talent, M. Rodolphe Mathieu.

Ce concert sera un événement artistique à Saint-Boniface, digne pendant de celui du célèbre harpiste Marcel Grandjany. Les billets sont en vente maintenant à l'Union Canadienne et à la Librairie Kéroack. Tous les sièges sont réservés.

A la salle du Collège, dimanche prochain, à 8 h. 30.

Conférence de M. Raymond Bernier sur la Presse

L'un de nos jeunes de Saint-Boniface, M. Raymond Bernier, était le conférencier de l'Union Canadienne, dimanche soir, à l'Académie Saint-Joseph. Il nous a présenté un travail très intéressant et fort bien fait sur la Presse, montrant la grande influence qu'elle exerce sur les esprits et l'importance pour les catholiques de ne pas négliger ce puissant moyen d'action. Le conférencier a fait l'application pratique de ces principes à notre propre situation au Manitoba et a apprécié en termes flatteurs le rôle de la Liberté, concluant à la nécessité pour les Canadiens français de l'encourager par tous les moyens en leur pouvoir.

M. Louis-Philippe Gagnon a remercié le conférencier, qui avait été présenté par M. Henri d'Eschambault. Mlle Alberta Bernier a joué deux morceaux de piano avec le talent qu'on lui connait.

Au Collège de St-Boniface

La grande séance traditionnelle offerte, chaque année, à S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface par les élèves du Collège, aura lieu le jeudi 10 mars prochain. On y jouera une tragédie en trois actes et en vers du R. P. Georges Longhaye, S.J.

Deuil chez les Soeurs Grises

La Rév. Soeur Antoinette Vaillancourt-Pudentienne, soeur auxiliaire de la communauté des Soeurs Grises, est pieusement décédée, après une assez longue maladie, la semaine dernière, à la Maison Provinciale. Les funérailles ont eu lieu, mardi matin, dans la chapelle de l'Hospice Taché.

L'humble servante des pauvres, petite fleur manitobaine, vit le jour à Saint-Boniface, le 28 décembre 1881. Elle connut, dès le bas âge, l'infortune, car, à peine âgée de 7 ans, elle se vit enlever, ainsi que ses deux plus jeunes soeurs et, à peu d'intervalle près, un père tendrement aimé et une mère dont l'affection et le dévouement ne connaissaient point de bornes.

Cependant, la divine Providence veillait sur ces petits êtres chéris, absolument seuls, n'ayant aucun autre parent dans le Manitoba. La bonne Soeur Laurent, de regrettée mémoire, chargée des visites à domicile, visitait et soignait, durant sa dernière maladie, la bien-aimée maman; aussi l'avait-elle grandement rassurée, lui promettant un toit bien hospitalier, pour l'avenir de ses chères enfants.

En effet, les derniers devoirs rendus à la chère défunte, les portes de l'orphelinat de Saint-Boniface s'ouvrirent bien grandes: les trois petites grandirent, heureuses, satisfaites, profitant du double bienfait de l'instruction et de l'éducation.

Antoinette, l'aînée, parvenue à l'âge de 18 ans, ne tarda pas à se consacrer au Seigneur, dans la communauté de la Vénérable Mère d'Youville, suivant l'exemple et voulant imiter le dévouement de ses mères et maîtresses, dans les diverses oeuvres de charité. Ses 25 années de vie religieuse furent exclusivement consacrées au soin des malades, dans divers hôpitaux, et comme aide-pharmacienne.

Quoique d'une santé médiocre, mais douée d'une énergie inlassable, elle ne mit bas les armes que pour ne passer que les quatre derniers mois à l'infirmerie, minée par une lente pulmonie.

C'est le dimanche 9 courant, à 2 h. 30 du matin, âgée de 46 ans, qu'elle répondit avec joie et assurance à l'"Ecce Venio" du divin Epoux des vierges: "Venez, oui, venez, bonne petite servante, venez posséder la récompense promise à ceux qui ont tout quitté pour me servir, dans la personne des pauvres".

Qu'elle repose en paix!

Cinq pompiers sont blessés dans un incendie

Un incendie a détruit lundi l'immeuble Marion, à l'angle des rues Marion et Enfield Crescent. Au bout de trois heures le bâtiment était complètement en ruines, laissant sept familles sans foyer. Cinq pompiers ont été blessés au cours de l'incendie, mais aucun grièvement. Ce sont les capitaines Charles Spence, H. Gauthier et Henri Boivin, et les pompiers F. Besant et L. Lambert.

La Chorale

Dimanche soir, 16 janvier, les membres de la Chorale et les huissiers de la cathédrale avaient l'honneur de s'asseoir à la table de Mgr l'Archevêque, de Mgr le curé et des prêtres attachés à l'archevêché.

Mgr Béliveau, qui avait été forcé de s'absenter, avait laissé à Mgr le curé le soin de recevoir les invités. Le souper était excellent et les chanteurs aux fortes voix, tout comme les huissiers à la main ferme, se sont montrés très forts à la "fourchette", et pour cause.

M. Avila Périard, président de la chorale, se fit l'interprète de tous auprès de Mgr le curé, et lui offrit leurs remerciements très sincères, le priant le faire part à Mgr l'Archevêque des bons sentiments que les membres de la chorale entretiennent à son égard.

Mgr Jubinville, en quelques mots, félicite le maître de chapelle pour la bonne volonté dont il a fait preuve en se chargeant de faire chanter le chant grégorien. Ses félicitations s'adressent également aux chantres, qui n'ont pas été moins enthousiastes, surtout les plus anciens, en adoptant le "nouveau chant". Son exécution est difficile, surtout quand on a chanté le plain-chant ordinaire pendant des années. Le travail déjà accompli augure bien pour l'avenir, et c'est à l'honneur de la chorale qui a ainsi réalisé un rêve cher à notre archevêque, qui voulait depuis longtemps se conformer au désir du Saint-Père, en ce qui concerne le chant à l'église. Il remercie également les huissiers qui rendent de si grands services.

M. Marius Benoist, qui s'excuse de n'être pas préparé à faire un discours, insiste auprès des membres afin qu'ils assistent plus assidument aux répétitions du vendredi soir. C'est à cette seule condition que la chorale pourra maîtriser le chant de Solesme. Avec un peu de bonne volonté, la chorale exécutera ce chant de façon très convenable, sinon parfaite, dans un avenir assez rapproché.

Puis M. Charles Senez, au nom de ses collègues les huissiers, remercie Monseigneur de l'honneur qu'il leur fait et l'assure de leur entier dévouement et de leurs services.

M. Alexandre Larivière, à titre de doyen, joint ses remerciements à ceux des jeunes qui l'ont précédé et rappelle de manière très délicate l'amitié qu'il cultive pour son curé, amitié qui date de l'époque déjà reculée où ils étaient tous deux élèves au vieux collège.

Et le dernier orateur, M. L.-P. Gagnon, dans une improvisation très spirituelle, jette la note gaie, qui est toujours de mise dans ces réunions.

Le sport

Les parties de la ligue de hockey de Saint-Boniface, dimanche dernier, donnèrent le résultat suivant:

Athlètes, 7; Civics, 1.

Union, 6; Polar Bears, 2.

* * *

Dimanche prochain, à 2 h., les Athlètes et l'Union en viendront aux prises. C'est une partie de détail pour première place.

Ne demandez pas au chroniqueur improvisé de l'Union lequel des clubs il favorise. La solidarité lui commande de donner ses préférences aux joueurs de l'Union, ses frères. Allez-y, les vieux, et bonne chance à tous.

* * *

A 4 h., le même jour, les Civics feront la lutte aux Polar Bears, et vice versa.

J'ai bien peur pour les Civics. Les ours blancs sont bons sur la glace. Et encore, qui sait s'il ne se feront pas écorcher vifs!

Le "Voyageur"

Le dimanche 9 janvier, vingt membres du club de raquettes le "Voyageur" partaient à 7 h. du matin de la gare Union pour se rendre à Saint-Adolphe. Arrivés à Saint-Norbert, tous débarquèrent du train pour continuer leur voyage en raquettes. Ils arrivèrent à Saint-Adolphe à 10 h. et ils assistèrent à la messe qui fut chantée par M. le curé Gagnon, ayant comme servants deux raquetteurs. Le chant fut rendu par les "Voyageurs" et F. Tellier, de Saint-Norbert, qui avait bien voulu faire le voyage avec les raquetteurs, touchait l'orgue.

Après la messe, M. le curé assigna à chacun une place dans les familles de la paroisse pour prendre le diner, ainsi que le souper. Dans l'après-midi, tous assistèrent aux vêpres, puis se rendirent à la salle municipale, où il y eut des chants et des jeux. On organisa un concours de jeux entre les jeunes gens de la paroisse et les "Voyageurs". Ces premiers remportèrent la victoire et eurent comme prix une boîte de bonbons.

Dans la soirée, M. le président du club de raquettes, au nom du "Voyageur", présenta à M. l'abbé Gagnon un cadeau, en reconnaissance de sa bonne invitation qu'il fait annuellement aux raquetteurs de Saint-Boniface. Puis, vers 10 h., les "Voyageurs" chaussèrent leurs raquettes, pour se rendre, cette fois, à la gare de Cartier et revenir à Winnipeg, enchantés de leur voyage et se promettant bien d'y retourner encore.

Le club de raquettes le "Voyageur" tient à remercier d'abord M. le curé Gagnon de sa bonne invitation, de sa cordiale bienvenue et du trouble qu'il se donna pour faire de ce voyage un véritable succès, et ensuite les paroissiens de Saint-Adolphe qui ont bien voulu nous recevoir cette année encore dans leurs foyers qui sont pour nous un véritable chez-nous.

Ceux qui ont pris part à ce voyage sont les suivants: A. Pambrun, G. Sénécal, G. Larivière, J. Constant, A. Lane, A. Leclerc, L. Larivière, A. Cusson, R. Dubreuil, L. Levesque, L. Painchaud, J. Ledoux, F. Constant, E. Ledoux, L. Tétreault, A. Cyr, A. Huot, F. Tellier, E. Morier, A. Pageot.

* * *

Mercredi soir, le "Voyageur" recevra le club de raquettes "Holly", de Winnipeg. Tous les membres sont priés de se rendre à l'Union Canadienne à 8 h. précises.

Cercle Sainte-Elisabeth

Les membres du Cercle Sainte-Elisabeth désirent annoncer aux dames qui veulent bien coudre pour les pauvres qu'à l'avenir elles se réuniront dans le bas de la sacristie de la cathédrale. Elles espèrent que ce changement n'affectera en rien leur bonne volonté et qu'elles viendront très nombreuses, tous les deux mercredis de chaque mois. Cette semaine la couture se fera le 19 janvier.

LA SECRETAIRE.

Mort de M. Jean Magne

Le samedi 15 janvier mourait à l'hôpital de Saint-Boniface M. Jean Magne, à l'âge de 64 ans. Il était le beau-frère de M. Paul Sala, de Winnipeg. Le défunt demeurait à Beaconsfield, à sept milles de Notre-Dame de Lourdes, depuis plus de trente ans. M. Magne laisse pour déplorer sa perte, sa femme, sept enfants et sept petits-enfants. Le service a eu lieu mardi matin à Notre-Dame de Lourdes. Nos sympathies à la famille.

Mariages

Le 3 janvier — John-S. Fraser, fils de feu Simon Fraser et de Julien Dionne, de Saint-Alphonse, et Antoinette L'Heureux, de Saint-Antoine d'Aubigny, fille d'Arthur L'Heureux et d'Octavie Fisette.

Le 4 janvier — Alexandre Kobs, veuf de feu Marie Godensky, et Laura Lussier, fille de feu Isidore Lassier et de Lile Bonin, de Saint-Joseph, Man.

Le 6 janvier — Aimé Carbonneau, de Mariapolis, fils de feu C.-H. Carbonneau et de feu Phélonise Chapdelaine, et Marie-Louise Desrochers, veuve de feu Ulric Baron.

Baptêmes

Le 8 janvier — Marie-Gabrielle-Alice, née le 1er janvier, fille de Josephat Ritchot et d'Argelia Fontaine. Parrain, Joseph Ritchot; marraine, Mme D. Van Ryssel.

Le 9 janvier — Lorraine-Cécile-Josephine, née le 21 décembre, fille de Marcien Pelletier et d'Eva Savoie. Parrain et marraine: Louis-Joseph Pelletier et son épouse, née Josephine Plon.

Le 9 janvier — Cécile-Anna-Alexandrine, née le 21 décembre, fille d'Auguste Chalbert et de Marie Deroche. Parrain, Pierre Merel; marraine, Anna Deroche.

Le 16 janvier — Albert-Bernard, né le 11 janvier, fils de Dolor Bélanger et de Germaine Desmarteau. Parrain et marraine: Maurice Pujo et sa soeur Eléonore.

Le 16 janvier — Marie-Lucile-Isabelle, née le 15 janvier, fille de Conrad Blanchette et d'Agnès Goudreau. Parrain et marraine: Taché Rowan et son épouse, née Eva Lavergne.

Le 16 janvier — Jeanne-Thérèse, née le 12 décembre, fille de Joseph-S. Fisette et de Georgeline Joyal. Parrain et marraine: Louis Joyal et son épouse, née Georgiana Corbeil.

Sépultures

Le 7 janvier — Alice Mousseau, épouse de Irénée Leclaire, décédée le 4 janvier, à l'âge de 29 ans.

Le 10 janvier — Marie Souillé, épouse d'Eloi Perreault, de La Broquerie, décédée le 8 janvier, à l'âge de 61 ans.

PETITES NOTES

Mme J.-E. De Gagné, autrefois de Saint-Boniface, qui était en visite depuis quelque temps chez ses parents, M. et Mme P. Couture, de la rue St-Jean-Baptiste, est retournée à Gravelbourg. Elle est accompagnée de Mme P.-G. De Gagné.

* * *

M. Jean Préfontaine et Mme Préfontaine (née Bertha Cyr), de Miami, Floride, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 2 janvier et baptisé sous les prénoms de Joseph-Médéric-Rodolphe. Parrain et marraine: M. et Mme Médéric Cyr, grands-parents de l'enfant.

UNION CANADIENNE

Dimanche, M. Raymond Bernier a donné une conférence sur la Presse. L'Union est fière de ses conférenciers qui répondent si généreusement à son invitation. Il est bien regrettable que le public de notre ville ne se rende pas en plus grand nombre à ces conférences.

* * *

A cause de circonstances imprévues, il est arrivé que la partie de cartes organisée par l'Union avait lieu en même temps que la conférence. Mais la partie de cartes a bien réussi. Il y avait plusieurs tables et les joueurs ont semblé s'être bien amusés.

Le premier prix des dames, une jolie boîte de chocolats, offerte par la maison Marius et Cie, fut décerné à Mme Remillard, de la rue Saint-Jean-Baptiste. L'Union a donné le deuxième prix des dames, un pot à fleurs, qui a été gagné par Mme Edmond Toupin.

M. Antonio Marcoux fume de bons cigares, don de notre chapelain, prix pour les hommes. Nous n'avons pas vu le Dr Laberge depuis dimanche, mais nous supposons qu'il est doublement fier de porter la cravate que M. A. Huot avait offerte comme second prix pour les hommes.

Mme Théobald Hébert et M. Rondeau ont reçu des prix de consolation. On ne nous a pas dit quoi, et nous aimons mieux n'y pas songer.

Nos félicitations aux gagnants, nos condoléances aux perdants, nos remerciements à tous et chacun, surtout aux donateurs généreux de prix et à Mme Laurent Huot et à Miles Elisabeth Longpré et Anna Leclerc, qui ont préparé le délicieux goûter.

Concours de "bridge"

Le concours de "bridge" organisé par M. Pambrun, de l'Union, bat son plein. Nous en donnerons les résultats la semaine prochaine.

Concours de "snooker"

Le concours de "snoker" organisé par Désiré Bélanger, va commencer incessamment. Avis donc aux amateurs.

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

MISTRESS BEECHER STOWE

La Case de l'Oncle Tom

No 6

L'énorme glaçon craque et s'abîma sous son poids... mais elle ne s'y était point arrêtée une seconde. Cependant, poussant toujours ses cris sauvages, redoublant d'énergie avec le danger, elle saute de glaçon en glaçon, glissant, se cramponnant, tombant, mais se relevant toujours! Elle perd sa chaussure, ses bas sont arrachés de ses pied, son sang marque sa route; mais elle ne voit rien, ne sent rien, jusqu'à ce qu'enfin... obscurément... comme dans un rêve, elle aperçoit l'autre rive, et un homme qui lui tend la main.

— Vous êtes une brave fille, qui que vous soyez, dit l'homme avec un juron.

Elisa reconnut le visage et la voix d'un homme qui occupait une ferme tout près de son ancienne demeure.

— Oh! monsieur Symmer, sauvez-moi! sauvez-moi! cachez-moi, disait-elle.

— Quoi? qu'est-ce? disait-il; n'êtes-vous point à M. Shelby?

— Mon enfant, cet enfant que voilà; il l'a vendu! et voilà son maître, dit-elle en montrant le rivage du Kentucky. Oh! M. Symmer! vous avez un petit enfant!

— Oui! j'en ai un... et il l'aida, avec rudesse, mais avec bonté à gravir le bord; vous êtes une brave femme, répéta-t-il encore... et moi, j'aime le courage... partout où je le trouve!

Quand ils furent au haut de la digue, l'homme s'arrêta.

— Je serais heureux de faire quelque chose pour vous, dit-il, mais je n'ai pas où vous mettre. Ce que je puis faire de mieux, c'est de vous indiquer où vous devez aller; et il lui montra une grande maison blanche, qui se trouvait isolée dans la principale rue du village. Allez là; ce sont de bonnes gens. Il n'y a aucun danger... ils vous assisteront... Ils sont accoutumés à ces sortes de choses.

— Dieu vous bénisse! dit vivement Elisa.

— Ce n'est rien, reprit l'homme, ce n'est rien du tout; ce que je fais là ne compte pas

— Bien sûr, monsieur, vous ne le direz à personne?

— Que le tonnerre!... Pour qui me prenez-vous, femme? Cependant, venez. Allons, tenez, vous êtes une femme de coeur... Vous méritez votre liberté, et vous l'aurez... si cela dépend de moi.

Elle reprit son enfant dans ses bras, et marcha d'un pas vif et ferme. Le fermier s'arrêta et la regarda.

— Shelby ne trouvera peut-être pas que ce soit là un acte de très bon voisinage; mais que faire? S'il attrape jamais une de mes femmes dans les mêmes circonstances, il sera le bienvenu à me rendre la pareille. Je ne pouvais pourtant pas voir cette pauvre créature courant, luttant, les chiens après elle, et essayant de se sauver... D'ailleurs, je ne suis pas chargé de chasser et de reprendre les esclaves des autres.

Ainsi parlait ce pauvre habitant des bruyères du Kentucky, qui ne connaissait pas son droit constitutionnel, ce qui le poussait traîtreusement à se conduire en chrétien. S'il eût été plus éclairé, ce n'est pas ainsi qu'il eût agi.

Haley était comme foudroyé par ce spectacle. Quand Elisa eut disparu, il jeta sur les deux nègres un regard ferme et inquisiteur.

— Voilà une belle affaire, dit Samuel.

— Il faut qu'elle ait sept diables dans le corps, reprit Haley... elle bondissait comme un chat sauvage.

— Mon Dieu! dit Samuel, j'espère que monsieur nous excusera de ne pas l'avoir suivie. Nous ne nous sommes pas sentis de force à prendre cette route-là. Et Samuel se livra à un accès de gros rire.

— Vous riez! hurla le marchand.

— Dieu vous bénisse, m'sieu! je ne puis pas m'en empêcher, dit Samuel, donnant un libre cours à la joie longtemps contenue de son âme. Elle était si curieuse, sautant, bondissant, franchissant la glace!... Et seulement de l'entendre... pouf! pan! crac! hop! Dieu! comme elle allait! Et Samuel et André rirent tant, que les larmes leur roulaient sur les joues.

— Je vais vous faire rire d'autre sorte, s'écria-t-il en brandissant son fouet sur leurs têtes.

Ils baissèrent le cou, s'élancèrent au haut de la berge avec des hourras, et se trouvèrent en selle avant qu'il fût remonté.

— Bonsieur, m'seu, dit Samuel avec beaucoup de gravité; j'ai grand'peur que madame ne soit inquiète de Jerry. M. Haley ne voudrait pas nous retenir plus longtemps. Madame ne serait pas contente que nous ayons fait passer la nuit à nos bêtes sur le pont de Lisa.

Et, après avoir donné un facétieux coup de poing dans les côtes d'André, il partit à toute vitesse, suivi de ce dernier. Peu à peu leurs joyeux éclats s'éteignirent dans le vent.

CHAPITRE VIII

Les chasseurs d'hommes

Elisa avait miraculeusement traversé le fleuve aux dernières lueurs du crépuscule. Les grises vapeurs du soir, s'élevant lentement des eaux, la dérobèrent bientôt aux yeux. Le courant grossi et les monceaux de glaces flottantes mettaient une infranchissable barrière entre elle et son persécuteur. Haley, fort désappointé, retourna à la petite auberge pour réfléchir sur le parti qu'il avait à prendre. L'hôtesse lui ouvrit la porte d'un petit salon dont le plancher était couvert d'un tapis déchiré. Quant au tapis de la table, il brillait de taches d'huile. Tout était mesquin et dépareillé; des chaises avec de hauts dossiers de bois; des figurines de plâtre aux vives enluminures décoraient la cheminée. Un banc également en bois et d'une longueur désespérante s'étendait devant l'âtre. C'est là que Haley s'assit pour méditer sur l'instabilité des espérances et du bonheur des humains.

— Qu'avais-je besoin de ce marmot? se demandait-il à lui-même. Me fourrer dans un tel guêpier! Sot que je suis!

Et Haley, pour retrouver un peu de calme, se récita les litanies d'imprécations contre lui-même. Nous reconnaissons volontiers qu'elles étaient arces bien méritées; nous demandons seulement la permission de ne pas les rapporter ici.

Haley fut tiré de sa rêverie par la grosse voix discordante d'un homme qui venait de s'arrêter à la porte de l'auberge. Il courut à la fenêtre.

— Ciel et terre! s'écria-t-il; si ce n'est point là un tour de ce que les gens appellent la Providence! Oui, en vérité... Tom Loker.

Haley descendit en toute hâte.

Auprès du comptoir, dans un coin de la salle, un homme se tenait debout: teint bronzé, formes athlétiques, six pieds de haut, gros en proportion. Il était habillé d'une peau de buffle, le poil tourné en dehors, ce qui lui donnait un aspect sauvage et féroce, en complète harmonie avec l'air de son visage. Sur le front, sur la face, tous les traits, toutes les saillies qui indiquent la violence brutale et emportée, avaient pris le plus vaste développement.

Que nos lecteurs s'imaginent un boule-dogue changé en homme, et se promenant en veste et en chapeau: ils auront une assez juste idée de Tom Loker. Il avait un compagnon de voyage qui, sous beaucoup de rapports, offrait avec lui le contraste le plus frappant. Il était petit et mince; il avait dans les mouvements la souplesse doucereuse du chat; ses yeux noirs et perçants semblaient toujours guetter la souris; tous ses traits anguleux visaient pourtant à la sympathie. On eût dit que son nez long et fin voulait pénétrer toute chose. Ses yeux noirs, rares et lisses, descendaient fort bas sur son front. On devinait dans tous ses gestes une finesse cauteleuse. Le premier de ces deux hommes se versa un grand verre d'eau-de-vie et l'avala sans mot dire; l'autre, debout sur la pointe des pieds, avançant la tête de tous côtés et flairant toutes les bouteilles, demanda avec circonspection, d'une voix maigre et chevrotante, un verre de liqueur de menthe. Quand ont eut versé, il prit le verre, l'examina avec une attention complaisante, comme un homme content de ce qu'il a fait et qui vient de "frapper juste sur la tête du clou"; il se disposa ensuite à savourer à petites gorgées.

— Pardieu! je ne comptais pas sur tant de bonheur, dit Haley en s'avançant; comment va, Loker? Et il tendit la main au gros homme.

— Diable! qui vous amène ici? Telle fut la réponse polie de Loker.

Le chafouin, qui répondait au nom de Marks, s'arrêta au milieu d'une gorgée, avança la tête et jeta à notre nouvelle connaissance le regard subtil du chat qui suit le mouvement d'une feuille morte.

— Je dis, Tom, reprit Haley, que voilà tout ce qui pouvait m'arriver de plus heureux en ce monde. Je suis dans un embarras du diable, et vous pouvez m'aider à en sortir.

— Ah! ah! très bien, murmura l'autre. On peut être sûr, quand vous vous réjouissez de voir les gens, que vous avez besoin d'eux. Qu'est-ce encore?

— Vous avez un ami, un associé peut-être? dit Haley regardant Marks avec défiance.

— Oui, c'est Marks... avec qui j'étais aux Natchez.

— Enchanté de faire votre connaissance, dit Marks en avançant sa longue main noire et maigre comme une patte de corbeau. Monsieur Haley, je crois?

— Lui-même, monsieur, dit Haley, et maintenant, messieurs, puisque nous avons le bonheur de nous rencontrer, il me semble que nous pouvons causer un peu d'affaires. Là, dans cette salle... Allons, vieux drôle, dit-il à l'homme du comptoir, de l'eau chaude, du sucre, des cigares et beaucoup de whiskey, et nous allons jaser.

Les flambeaux furent allumés, le feu poussé jusqu'au degré convenable; nos dignes compagnons s'assirent autour d'une table garnie de tous les accessoires que nous venons d'énumérer.

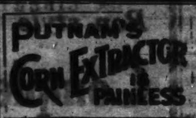
Haley commença le récit pathétique de ses infortunes. Loker l'écouta bouche close, l'oeil terne et morne, avec la plus profonde attention. Marks, qui préparait avec grand soin un verre de punch à son goût, s'interrompit plusieurs fois dans cette grave occupation, et vint mettre le bout de son nez jusque dans la figure d'Haley.

Il avait également suivi le récit avec un vif intérêt; la fin parut l'amuser beaucoup. Ses côtes et ses épaules s'abandonnaient à un mouvement significatif, quoique silencieux. Il pinçait ses lèvres fines avec tous les signes d'une grande jubilation intérieure.

— Ainsi vous voilà tout à fait dedans?... Hé! hé! c'est très drôle!... Hé! hé! hé!

— Ces maudits enfants causent bien des embarras dans le commerce, reprit Haley d'un ton piteux.

— Si nous pouvions, dit Marks, avoir une race de femmes qui n'eussent pas souci de leurs petits, ce serait le plus grand progrès de la civilisation moderne.



Et Marks accompagna sa plaisanterie d'un rire calme et presque sérieux.

— Vrai, dit Haley, je n'ai jamais rien pu comprendre à cela. Ces petits sont pour elles une source d'ennuis. On croirait qu'elles devraient être enchantées de s'en débarrasser... Eh bien! non: plus le petit leur cause de mal, plus il n'est bon à rien, plus elles s'y attachent!

— Eh! monsieur Haley, passez-moi donc l'eau chaude! dit Marks... Oui, monsieur, continua-t-il, vous dites là ce que j'ai souvent pensé moi-même, ce que nous avons pensé tous. Jadis, quand j'étais dans les affaires, j'achetai une femme solide, bien tournée, fort habile; elle avait un petit bonhomme malingre, souffreteux, bossu, contrefait. Je le donnai à un homme qui pensa pouvoir gagner dessus, parce qu'il ne lui coûtait rien. Vous ne vous imaginerez jamais comment la mère prit cela! Si vous l'eussiez vue, Dieu! je crois vraiment qu'elle l'aimait mieux encore parce qu'il était malade et qu'il la tourmentait! Elle se démenait, criait, pleurait, cherchait partout, comme si elle eût perdu tous ses amis. C'est vraiment étrange! On ne connaîtra jamais les femmes!

— Pareille chose m'est arrivée, dit Haley. L'été dernier, au bas de la Rivière-Rouge, j'achetai une femme avec un enfant assez gentil: des yeux aussi brillants que les vôtres. Quand je vins à le regarder de plus près, je m'aperçus qu'il avait la cataracte. La cataracte, monsieur! Bon! vous voyez que je n'en pouvais tirer parti. Je ne dis rien, mais je l'échangeai contre un baril de whisky. Quand il s'agit de le prendre à la mère, ce fut une tigresse! Nous étions encore à l'ancre; les nègres n'étaient point enchaînés, elle grimpa comme une chatte sur une balle de coton, s'empara d'un couteau, et, je vous le jure, pendant une minute, elle mit tout le monde en fuite. Elle vit bien que c'était une résistance inutile: alors elle se retourna et se précipita tête devant, elle et son enfant, dans le fleuve. Elle coula et ne reparut jamais.

— Bah! fit Tom Loker, qui avait écouté toutes ces histoires avec un dédain qu'il ne songeait même pas à cacher; vous ne vous y connaissez ni l'un ni l'autre. Mes négresses ne me jouent jamais de pareils tours, je vous en réponds bien!

— Vraiment! et comment faites-vous? dit Marks avec une grande vivacité.

— Comment je fais?... Quand j'achète une femme, et qu'elle a un enfant que je dois vendre, je m'approche d'elle; je lui mets mon poing sous le nez et je lui dis: Regarde cela! Si tu dis un mot... je t'aplatis la figure! Je ne veux pas entendre un mot, le commencement d'un mot! Je lui dis encore: Votre enfant est à moi et non à vous!... Vous n'avez plus à vous en occuper. Je vais peut-être le vendre... Tâchez de ne pas me jouer de vos tours... ou il vaudrait mieux pour vous n'être jamais née!... Voilà, messieurs, comme je leur parle: elles voient bien qu'avec moi ce n'est point un jeu. Je les rends muettes comme des poissons... Si l'une d'elles s'avise de crier, alors...

Tom Loker frappa la table de son poing lourd. Ce fut le commentaire très explicite de sa phrase elliptique.

— Voilà ce que nous pouvons appeler de l'éloquence, dit Marks en poussant Haley du coude, et en recommençant son petit ricanement. Etes-vous original, Tom! Eh! eh! eh! vous vous faites bien comprendre des têtes de laine, vous! Les nègres savent toujours ce que vous voulez dire... Si vous n'êtes pas le diable, Tom, vous êtes son jumeau. J'en répondrais pour vous."

Tom reçut le compliment avec une modestie convenable, et sa physionomie exprima toute l'affabilité compatible "avec sa nature de chien", pour nous servir des expressions poétiques de Jean Bunyan.

Haley, qui, toute la soirée, avait fait d'assez fréquentes libations, sentit se développer considérablement toutes ses facultés morales sous l'influence de l'eau-de-vie... C'est, du reste, l'effet assez commun de l'ivresse sur les hommes d'un caractère concentré et réfléchi.

— Eh bien, Tom, eh bien, oui! vous êtes réellement trop dur... Je vous l'ai toujours dit. Vous savez, Tom, nous avions coutume de parler de cela, aux Natchez, et je vous prouvais que nous réussirions aussi bien dans ce monde en traitant les nègres doucement... et que nous avions une chance de plus d'entrer dans le royaume de là-haut, quand la poussière retournera à la poussière... et que le ciel est tout ce qui nous reste.

— Boum! fit Tom; ne me rendez pas malade avec vos bêtises. J'ai l'estomac un peu fatigué.

Et Tom avala un demi-verre de mauvaise eau-de-vie.

Haley se renversa sur sa chaise, et il reprit avec des gestes éloquents:

— Je dis, je dirai j'ai toujours dit que j'entendais faire mon commerce, "primo d'abord", de manière à gagner de l'argent autant que qui que ce soit. Mais le commerce n'est pas tout, parce que nous avons une âme. Peu m'importe qui m'écoute. Malédiction! Il faut que je fasse vite mes affaires, car je crois à la religion, et, un de ces jours, dès que j'aurai mon petit magot, bien comme il faut, je m'occuperai de mon âme. A quoi bon être plus cruel qu'il n'est utile? Cela ne me semble pas d'ailleurs très prudent.

— Vous occuper de votre âme! dit Tom avec mépris... Il faut y voir clair pour vous en trouver une! Epargnez-vous ce souci! Le diable vous passerait à travers un crible, qu'il ne vous en trouverait pas. Vous avez un peu plus de soin, vous paraissez avoir un peu plus de sentiment; c'est de la ruse et de l'hypocrisie. Vous voulez tromper le diable et sauver votre peau: je vois cela! et la religion, que vous aurez plus tard, comme vous dites... qui s'y laissera prendre? Vous faites un pacte avec le diable toute votre vie... et vous ne voulez pas payer à l'échéance... Chansons!

— Vous prenez mal la chose, Tom. Comment pouvez-vous plaisanter, quand ce que l'on vous en dit est dans votre intérêt?

— Ferme ton bec! dit Tom brutalement. Je ne puis supporter davantage tous ces discours d'idiot. Cela me jugule. Après tout, quelle différence y a-t-il entre vous et moi?

— Allons, allons, messieurs, ce n'est pas là la question, dit Marks: chacun voit les choses à sa manière. M. Haley est un très aimable homme, sans aucun doute; il a sa conscience à lui, c'est un fait. Quant à vous, Tom, vous avez aussi votre manière d'agir, qui est excellente. Oui, excellente, mon cher Tom. Mais les querelles, vous le savez, n'aboutissent à rien. A l'oeuvre donc, à l'oeuvre! Voyons, monsieur Haley, vous avez besoin de nous pour reprendre cette femme?

— La femme? non, elle ne m'est de rien. Elle est à Shelby. Je n'ai que l'enfant. J'ai eu la bêtise de vouloir acheter ce petit singe.

— Vous êtes toujours bête, lui cria brutalement Thomas Loker.

— Allons, Tom, pas de vos rebuffades aujourd'hui, dit Marks en passant sa langue sur ses lèvres. Vous voyez que M. Haley nous met sur la voie d'une bonne affaire, je le reconnais. Ainsi, soyez calme; tout cela me regarde; laissez-moi faire. Voyons, monsieur Haley, cette femme, comment est-elle? quelle est-elle?

— Eh bien! blanche et belle, bien élevée. J'en offrais huit cents ou mille dollars à Shelby.

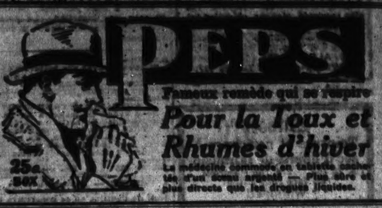
— Blanche et belle, bien élevée! reprit Marks.

Ses yeux perçants, son nez, sa bouche, tout s'anima rien qu'à la pensée d'une bonne affaire!

— Attention, Loker; voilà une belle perspective... Nous allons travailler ici pour notre compte. Nous les reprenons; l'enfant, tout naturellement, revient à M. Haley; nous autres, nous emmenons la mère à Orléans pour la vendre: n'est-ce pas superbe?

Tom, qui, pendant tout ce discours, était restée bouche béante, rapprocha soudainement ses mâchoires comme fait un dogue à qu'il on montre un morceau de viande. Il parut digérer lentement l'idée.

— Voyez-vous, dit Marks à Haley, en remuant son punch, voyez-vous, dans ce pays, nous avons toujours le moyen de bien nous entendre avec les tribunaux. Tom ne sait qu'agir au dehors. Moi, quand il faut jurer, j'arrive en grande tenue, bottes vernies, toilette premier choix; il semble que je suis là dans tout l'éclat de l'orgueil professionnel. Un jour, je suis M. Twickem de la Nouvelle-Orléans. Un autre jour, j'arrive à l'instant de ma plantation, sur la rivière des Perles, où je fais travailler sept cents nègres. Une autre fois, je suis un parent éloigné de Henri Clay ou de toute autre illustration du Kentucky. Chacun a ses talents. Tom est bon quand il faut se battre et assommer. C'est son caractère; mais il ne sait pas mentir. Pour mon compte, s'il y a dans le pays un homme qui sache mieux que moi faire un serment sur quelqu'un ou sur quelque chose, et mieux imaginer les particularités et circonstances... je serais curieux de le voir. Je ne dis que cela. Je glisse comme un serpent à travers les difficultés. Je voudrais parfois que la justice y regardât de plus près, cela serait plus amusant, vous comprenez!



Tom Loker, dont la pensée, comme les mouvements, avait toujours une certaine lenteur, interrompit Marks en laissant tomber sur la table son poing pesant, qui fit tout retentir.

— Cela sera! dit-il.

— Dieu vous bénisse, Tom! mais il n'y a pas besoin de casser tous les verres; gardez votre poing pour la prochaine occasion.

— Mais, messieurs, n'aurai-je point ma part du profit? dit Haley.

— Et n'est-ce pas assez que nous vous rattrapions l'enfant? répondit Tom. Qu'est-ce qu'il vous faut donc?

— Mais, reprit Haley, puisque c'est moi qui vous fournis l'occasion, je mérite bien quelque chose. Dix pour cent sur les produits... la dépense payée?

— Ah çà! dit Loker avec un épouvantable juron et en frappant la table de son poing pesant, est-ce que je ne vous connais pas, Danel Haley! Croyez-vous m'enfoncer? Pensez-vous que Marks et moi nous ayons pris le métier de chasseurs d'esclaves pour obliger des gentlemen comme vous, sans profit pour nous? Non pas, certes! Nous aurons la femme nous, et vous ne direz mot; ou nous aurons la mère et l'enfant. Vous nous avez montré le gibier, il nous appartient maintenant comme à vous. Si Shelby et vous avez l'intention de nous donner la chasse, voyez où sont les perdrix de l'an passé. Si vous les trouvez... elles ou nous... bravo!

— Eh bien, soit! c'est bien! reprit Haley tout tremblant, vous me reprendrez l'enfant pour prix de l'affaire. Vous avez toujours loyalement agi avec moi, Tom, toujours vous avez fidèlement tenu votre parole.

— Vous le savez, dit Tom, je ne donne dans aucune de vos sensibleries; mais je ne mentirais pas dans mes comptes avec le diable lui-même. Vous savez cela, Daniel Haley!

— Très bien, Tom! très bien! C'est ce que je disais moi-même. Si vous me dites que vous m'aurez l'enfant dans une semaine, quelque rendez-vous que vous vouliez me fixer... c'est bien, je ne demande rien de plus.

— Nous sommes loin de compte, dit Loker. Vous savez qu'aux Natchez, quand je travaillais pour vous, ce n'était pas gratis. Je sais tenir une anguille quand je l'ai prise. Vous allez avancer cinquante dollars, argent sur table, ou vous ne reverrez jamais l'enfant... je vous connais!

— Quoi! lorsque je vous donne l'occasion de faire un bénéfice de mille à quinze cents dollars! Ah! Tom! vous n'êtes pas raisonnable.

— Nous avons de la besogne assurée pour cinq semaines. Nous allons la quitter pour courir après votre marmot, et, si nous ne prenons pas la mère... les femmes, c'est le diable à prendre! qui nous indemnisera, nous? Est-ce vous?

— J'en réponds.

— Non! non! argent bas. Si l'affaire se fait et qu'elle rapporte, je rends les cinquante dollars. Sinon, c'est pour payer notre peine. Hum! Marks, n'est-ce pas cela?

— Sans doute, sans doute, dit Marks d'un ton conciliant. Ce ne sont que des honoraires, vous voyez bien... hi! hi! hi!!! Nous autres gens de loi, vous savez, nous sommes très bons, très accommodants, très conciliants. Vous savez. Tom vous conduira l'enfant où vous voudrez... n'est-ce pas, Tom?

—Si je le trouve, dit Tom, je le conduirai à Cincinnati, et je le laisserai chez Grany Belcher, au débarcadère.

Marks tira de sa poche un portefeuille tout gras; il y prit un long papier, il s'assit, et, ses yeux perçants fixés sur le papier, il commença de lire entre ses dents: "Baines, comté de Shelby, le petit Jacques, trois cents dollars, mort ou vivant; Edouard, Dick et Lucy, mari et femme, six cents dollars; Polly et ses deux enfants, six cents dollars sur sa tête... Voici que j'examine nos affaires pour voir si nous pouvons nous charger de celle-ci. Loker, dit-il après une pause, il faut mettre Adams et Springer aux trousses de tous ceux-ci; il y a longtemps qu'ils sont enregistrés.

— Non, dit Loker, ils nous prendront trop cher.

— J'arrangerai cela. Il n'y a pas très longtemps qu'ils sont dans les affaires, ils doivent s'attendre à travailler à bon marché.

Marks continua sa lecture.

— Il y en a trois qui ne donneront pas grand'peine; il suffit de tirer dessus ou de jurer qu'on a tiré. Je ne crois pas qu'ils puissent demander beaucoup pour ceux-là. Mais à demain nos affaires. Vous dites, monsieur Haley, que vous avez vu la fille débarquer?

— Certainement, je l'ai vue comme je vous vois.

— Et un homme l'aidait à gravir le bord escarpé?

— Oui.

— Très bien, dit Marks; elle a reçu asile: où? c'est la question. Eh bien! Tom, qu'en dites-vous?

— Il faut passer la rivière cette nuit, cela ne fait pas un doute.

— Mais il n'y a pas de bateau, dit Marks; le courant charrie la glace d'une terrible façon... N'y a-t-il point de danger, Tom?

— Ce n'est pas de cela qu'on doit s'inquiéter; il faut passer, répondit Tom d'un ton décidé.

— Diable! fit Marks qui se démenait dans la chambre. Soit! ajouta-t-il.

Puis, allant jusqu'à la fenêtre:

— Mais, dit-il, la nuit est noire comme la gueule d'un loup... et puis, Tom...

— Allons donc! dites tout de suite que vous avez peur, Marks... Mais je ne puis reculer... il faut... Admettons que vous vous arrêtiez ici un jour ou deux, et qu'ainsi la femme arrive aux frontières du Sandusky avant vous...

— Je n'ai pas peur, dit Marks; seulement...

— Seulement quoi? reprit Tom.

— C'est pour le bateau. Vous voyez bien qu'il n'y a pas de bateau.

— L'aubergiste a dit qu'il en viendrait un ce soir, et qu'un homme allait passer la rivière. Tout ou rien! nous allons passer avec lui.

— Je suppose que vous avez de bons chiens, dit Haley.

— Première qualité. Mais à quoi bon? Vous n'avez rien d'elle à leur faire sentir!

— Si fait! dit Haley triomphant. Voilà son châle que, dans sa précipitation, elle a laissé sur le lit. Voilà aussi son chapeau.

— Quelle chance! dit Loker. En avant!

— Les chiens pourront l'endommager s'ils se jettent sans précaution sur elle, dit Haley.

— Ceci, répondit Marks, est bien une considération. Là-bas, à Mobile, nos chiens ont mis un esclave en pièces avant que nous ayons eu le temps de les retirer.

— Vous voyez! cela ne convient pas pour un article dont la beauté fait tout le prix, dit Haley.

— C'est vrai, dit Marks. De plus, si elle est entrée dans une maison, les chiens sont encore inutiles; ils ne servent que dans les plantations où se cachent les nègres errants qui n'ont pas trouvé d'asile.

— Allons, dit Loker, qui était descendu au comptoir pour demander quelques renseignements, le bateau est là. Ainsi, Marks...

Le digne Marks jeta un regard de regret sur le confortable gîte qu'il abandonnait, puis il se leva lentement pour obéir. On échangea les derniers mots qui terminaient le marché; Haley donna d'assez mauvaise grâce cinquante dollars à Tom, et le digne trio se sépara.

Si quelques-uns de nos lecteurs civilisés et chrétiens nous blâment de les avoir introduits dans une telle compagnie, qu'ils veuillent bien s'efforcer de vaincre les préjugés de leur siècle.

La chasse aux nègres, qu'on nous permette de le rappeler, est en train de s'élever à la dignité d'une profession légale et patriotique. Si le vaste terrain qui s'étend entre le Mississipi et l'océan Pacifique devient le grand marché des corps et des âmes, si l'esclavage suit la progression rapide de toute chose en ce siècle, le chasseur et le marchand d'esclaves vont prendre rang parmi l'aristocratie américaine.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

RADIO.— Si vous trouvez vos batteries déchargées ou vos lampes brûlées un samedi soir lorsque les magasins de l'autre côté du pont sont fermés, vous pouvez aller chez:

FONTAINE & COMPAGNIE

Nous avons en magasin un assortiment complet de batteries et de tubes de toutes marques et dimensions.

P.S. — Les prix fixés par les fabricants, sont tous les mêmes partout.

Pourquoi passer l'eau?—Même en semaine!!!

Tél. 21 425 — 163, ave. Provencher

A VENDRE — Demi-section de terre sur le grand chemin, à un mille et demi de Cadillac où se construira bientôt une église catholique. Excellente eau, bonnes conditions. S'adresser à Gédéon Saint-Cyr, Ponteix, Sask. 33p

Le terrain situé au nord de la rivière Saskatchewan est un terrain idéal pour la culture mixte. A vous fermiers, c'est votre dernière chance de vous procurer de bonnes terres neuves. Une section, $4,000 comptant, $25 l'acre, balance bons termes. Demi-section, $2,000 comptant $25 l'acre, balance bons termes. Autres terrains de $10 à $50 l'acre. Pour plus amples informations, écrivez à J.-D. Paulhus, boîte 22, Vawn, Sask., si vous désirez vous établir dans un centre catholique. 35p

ON DEMANDE — Instituteur ou institutrice bilingue pour l'école Neuville No 616, qualifié pour la Saskatchewan. Ouverture de l'école le 1er mars avec résidence. Mentionnez expérience et salaire exigé. Pour informations écrivez à M. A. Saint-Jacques, secrétaire, Neuville S.D. No 616, Lac Pelletier, Sask. 36p

VICES DU SANG, boutons, digestions difuciles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhûmatismes vaincus radicalement par la Tisane de Cisbey de l'Abbaye des Trappistes (France). Mme A. Le Gouarguer, agent dépositaire, 402, rue Deschutels, Saint-Boniface. 33p

FERME — S. 24, T. 3, R. 2 Est, toute en culture, paroisse de Saint-Jean-Baptiste, Man. 200 acres labour d'été, maison, puits, étable, 7 graineries, à vendre $21 l'acre, ou à louer au quart pour propriétaire. A vendre sur place, instruments agricoles, et 8 chevaux, conditions exceptionnellement favorables. S'adresser à la Liberté. 35

MAISONS A VENDRE

RUE DE LA MORENIE — Lot 33x120. Moderne et chaude; 7 chambres et salle de bain. Pour cause de départ. $3,200 — $650 comptant, balance facile. Bonne valeur à $4,00.

BONNES OCCASIONS — Maisons, cottages, bungalows, de 3 à 8 chambres, à Saint-Boniface, Winnipeg, Norwood et Saint-Vital. Prix modérés, conditions faciles.

C. BUFFET

Tél. 26 565 — 204, Bloc McIntyre

FERMES A VENDRE

ISLE DE CHENES — A 15 milles du centre de Winnipeg sur chemin Sainte-Anne; 1 mille de l'église, école, magasin; service quotidien pour délivraison du lait. Belle ferme de 400 acres; 260 en culture; belles bâtisses; 22 vaches, 10 chevaux; roulant complet; foin, semence, etc. Cette ferme peut donner $350 par mois. Une occasion à $35 l'acre. Bon payement comptant, balance facile.

ISLE DE CHENES — Près station de Willard; 160 acres, 135 en culture. Bâtisses. $30 l'acre. $500 comptant, balance facile, 6%.

OTTERBURNE — Près village et station; 320 acres, 225 en culture, 160 en labour d'été; puits artésien. $33 l'acre. $600 comptant.

FANNYSTELLE — En plein village et à la station; bonne ferme de 300 acres, toute en culture; 150 acres prêts à semer; bonnes bâtisses, stock et roulant. $32 l'acre. Conditions avantageuses.

ACHETEZ MAINTENANT les fermes dans nos paroisses et celles qui sont prêtes à la semence.

C. BUFFET

204, Bloc McIntyre — Winnipeg, Man.

AVIS AUX FERMIERS de Saint-Norbert et des environs qui désirent vendre des patates au char, pour charger à la station de Saint-Norbert. S'adresser à Napoléon Verrault, Saint-Norbert, Man. 33

A LOUER — Deux chambres meublées pour un couple âgé qui aimerait être tranquille et chaudement. A quelques pas de l'église du Sacré-Coeur. S'adresser à Mme Lapiume, 586, ave. Bannatyne, Winnipeg. 33p

AU SACRE-COEUR

Il a été décidé, pour le moment du moins, de continuer nos parties de cartes le mardi de chaque semaine, comme par le passé. Nous croyons entrer ainsi dans les idées de toute personne s'intéressant à la paroisse du Sacré-Coeur. Nous espérons que tous ceux de notre nationalité ne se laisseront pas détourner de l'oeuvre de leur paroisse, et continueront à prendre part à nos réunions. Ainsi n'oubliez pas la date prochaine du 25. Tous vous devez vous faire un devoir d'encourager les organisatrices de cette partie de cartes. Plusieurs semblent oublier le chemin de leur chez-eux, croyant trouver ailleurs beaucoup mieux, et la plupart du temps ils sont déçus dans leurs espérances. Il fait mal quelquefois d'entendre des vérités. Ne pas les dire, c'est, je crois, se rendre complice. Laissons à ceux-là le poids de leur faute, mais empêchons-les de s'excuser d'ignorance.

• • •

Notre dernière partie de cartes, qui a eu lieu le 11, n'était pas aussi nombreuse qu'elle aurait dû l'être. Cependant on s'y intéressa très bien, de même qu'on s'y amusa. Vu le grand nombre de malades parmi nos artistes qui ordinairement prêtent leur concours, il n'y a pas eu de programme musical, mais un magnifique goûter fut servi. Aussi disons-nous merci aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg qui, bien qu'avertis au dernier moment, en avaient accepté l'organisation.

Le prix pour les dames fut gagne par Mlle E. Gauthier; consolation, Mlle I. Hoerner. Prix pour messieurs, M. Noé Chevrier; consolation, M. E. Chaput.

A la fin du goûter, on proclama les heureux gagnants des prix de la série.

Le prix de $5 en or fut gagné par Mme Ira Rhéaume, avec le montant de 437 points. Pour les messieurs, le Dr Georges Laflèche fut l'heureux gagnant avec 431 points.

Baptême

Marie-Marguerite-Louis-Gisèle Laflèche, fille de M. le Dr Joseph-Georges Laflèche et de Mme Laflèche, née Manseau. Parrain et marraine: l'hon Aimé Bénard, sénateur, et son épouse, née Marie-Louise Laflèche. L'hon Aimé Bénard était représenté par son fils, M. Louis Bénard.

• • •

M. et Mme Watson Fournier recevaient, samedi soir, M. et Mme Antonio Labelle, de Montréal.

WINNIPEG

Cercle Molière

Une semaine à peine nous sépare de la représentation française au Walker, laquelle s'annonce comme très brillante.

Outre la présence de Son Excellence le Gouverneur du Manitoba et de Mme Burrows, ainsi que de leur suite, nous comptons parmi les spectateurs S. H. le maire de Winnipeg et S. H. le maire de Saint-Boniface, plusieurs consuls, le général Ketchen, le colonel Laflèche, une délégation canadienne-française des vétérans du Québec, de nombreux membres distingués de l'armée, et l'élite de la société canadienne-française de Winnipeg et Saint-Boniface. Les billets s'enlèvent rapidement; les acteurs plus que jamais sont plein d'enthousiasme, et nous pouvons redire que ce sera une soirée parfaite sous tous les rapports.

Le Cercle Molière est heureux de voir l'empressement du public à se rendre à son appel, et peut assurer à celui-ci qu'il ne sera pas déçu. C'est par ces réunions des deux éléments de notre pays que se consolidera plus ferme l'union des deux grandes races du Canada, et le Cercle Molière est fier d'y contribuer pour sa part.

Nous nous plaisons à répéter que les mères ne doivent craindre en aucune manière d'amener leur famille, car tout en étant d'une grande gaieté, la pièce ne contient pas un mot pouvant offusquer les plus délicates oreilles.

Que ceux donc qui désirent se joindre à cette manifestation canadienne-française se hâtent de prendre leurs billets pour éviter de se trouver placés au fin fond de la salle ou tout en haut des galeries.

M. l'abbé Burrell et M. A. Venne, de Wakaw, Sask., étaient ces jours derniers à Winnipeg et ont fait une visite aux bureaux de la Liberté.

S. G. Mgr Sinnott vient d'ériger une paroisse pour les catholiques hongrois. Le Rév. S. Soos en est le curé. On espère trouver bientôt un local convenable pour y célébrer les offices.

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30

On désire acheter une bonne propriété à Saint-Boniface (maison moderne) à un prix modéré, pour du comptant. S'adresser à

La Liberté,
Boite 6,
619, ave. McDermot